

Votre Ville

JANV • FEV 2025

355

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



➔ DOSSIER SANTÉ

2025, une année décisive pour votre santé!

P.20 À 29

AU CENTRE

➔ Votre Ville
pratique • N°7



➔ Plan
"100 000
arbres" P.8

➔ Les jeunes
élus au
travail P.16

➔ Un futur établissement
de santé à Perray-
Vaucluse P.22

➔ Dansez et
chantez avec
la Ville P.38

L'appli Ville est disponible !

SIGNALEMENTS
INFOS PRATIQUES
ACTUALITÉS



- ➔ BIEN VIVRE À STE GEN' P.8 à 13
- ➔ STE GEN' VILLE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉPANOUISSEMENT P.14 à 19
- ➔ FAIRE VIVRE LA FRATERNITÉ P.20 à 33
- ➔ VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE ENSEMBLE P.34 à 39
- MISES À L'HONNEUR P.40 à 42
- ÉTAT CIVIL P.45
- TRIBUNES P.46
- LE CONSEIL MUNICIPAL P.47

CAHIER CENTRAL DÉTACHABLE



➔ Votre Ville pratique

- INFOS PRATIQUES
- APPLI VILLE "STE GEN"

VOTRE VILLE N°355

Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com - www.sgdb91.com

- Fondateur : Jean Ooghe
- Directeur de la publication : Frédéric Petitta
- Rédacteur en chef,
Directeur de la Communication : Alain Cadinot
- Rédaction : Willy Richert, Sylvie Santiso Perez
- Mise en page : Julien Hosni, Cyrille Rivière
- Photos : Denis Trasfi, FocusKpture, Mathilde Marques, Cyrille Rivière, Aurélie Tassafi - Photos d'Auré, Yvan Antona, Adobe stock
- Illustrations : studio de création graphique de la Ville
- Distribution : les distributeurs bénévoles des Amis du Votre Ville
- Publicité ☎ 01 69 51 83 78
- Dépôt légal : janvier 2022 - N° 247 84 11
- Impression : Imprimerie de Compiègne

Imprimé sur papier PEFC

Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine
Reproduction même partielle interdite.
Suivez toutes les actualités sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Ville.

— #sgdb91 —



@villesgdb91



| LE MOT DU MAIRE |

Madame, Monsieur,
chers amis Génovéfains,

En ces premiers jours de l'année, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Si l'année 2024 a été particulièrement éprouvante pour chacune et chacun d'entre nous et que la nouvelle année s'ouvre sur un certain nombre d'incertitudes et une crise politique nationale inédite, nous avons fait le choix, ici à Sainte-Geneviève-des-Bois, de prendre une résolution à laquelle chacun peut souscrire, celle de prendre soin. Et prendre soin de soi, prendre soin des autres, cela commence par la question de l'accès aux soins et de l'offre de santé sur le territoire communal. C'est pourquoi l'année 2025 sera décisive sur ces sujets avec l'aboutissement de nombreux projets et l'avancée concrète d'autres.

Parmi eux, après avoir suivi toutes les étapes de son instruction au service Urbanisme l'an dernier, le grand pôle santé de Cœur d'Essonne sortira de terre à partir du printemps prochain. Ce bâtiment ultra-moderne de 4 000 m² comprendra un centre des urgences, un plateau technique d'imagerie Scanner - IRM - Radio comptant près d'une cinquantaine de médecins généralistes et spécialistes. À ce projet majeur s'ajoute le lancement du pôle de santé mentale sur le site de Perray-Vaucluse porté par l'hôpital Barthélémy Durand ainsi que l'inauguration prochaine du pôle départemental de diabétologie en centre-ville porté conjointement par le Centre Hospitalier Sud-Francilien et Cœur d'Essonne Agglomération. Enfin, un cabinet d'orthophonistes s'installera en février à proximité de la maison des Réussites éducatives et de la Parentalité afin de poursuivre l'accompagnement de nos jeunes Génovéfains.

Si l'offre de soins en proximité est une question prioritaire, permettre à toutes les Génovéfaines et tous les Génovéfains, quel que soit leur âge ou leur condition sociale, de pouvoir se soigner est absolument indispensable. Aussi, le lancement de la Mutuelle Communale permettra-t-elle à chacun de bénéficier de tarifs préférentiels négociés par la Ville et d'assurer une couverture santé universelle.

Si 2025 sera une année décisive pour la santé, elle nous permettra aussi de prendre en plus soin de notre cadre de vie. L'adoption d'un nouveau PLU très protecteur et la réalisation du projet de renaturation de la Châtaigneraie participent de cette ambition.

Si vous aussi, vous souhaitez contribuer à la protection de notre qualité de vie Génovéfaine, installez notre nouvelle application mobile intitulée "Ste Gen" afin de recevoir les alertes en temps réel, rester informés et signaler toutes les problématiques que vous pouvez constater dans votre quotidien.

Ensemble, faisons de 2025 une année utile pour Sainte-Geneviève-des-Bois, pour toutes les Génovéfaines et tous les Génovéfains !

Très belle année !

Bien fidèlement,

Votre Maire,

Frédéric PETITTA

MAIRE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
VICE-PRÉSIDENT DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Et si vous invitiez le Maire chez vous ?

Frédéric Petitta vous donne rendez-vous, chez vous ! Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis, vous souhaitez discuter dans une ambiance conviviale de la vie quotidienne et de l'avenir de Sainte-Geneviève-des-Bois, le Maire est disponible, en soirée, dans la semaine ou le week-end, au moment du café, pour venir à votre rencontre et échanger avec vous et chez l'un d'entre vous sur tous les sujets que vous souhaiteriez aborder.

Pour inviter le Maire, rien de plus simple :

Il vous suffit de prendre rendez-vous et de vous engager à réunir un minimum de 8 Génovéfains à votre domicile.

Pour fixer une date :

📍 le-maire@sgdb91.com - 📞 01 69 46 80 11

À L'AGENDA



PERMANENCES DU MAIRE
ET DES ÉLUS

JEUDIS 6 FÉVRIER, 6 & 20 MARS
Pour prendre RDV : 01 69 46 80 00



RETOUR SUR...

Les vœux aux habitants

« C'est un moment important dans l'année, cela nous permet de connaître les projets de la Ville ! » Robin a 16 ans et comme de nombreux Génovéfains, il s'est rendu à la salle Gérard Philippe le samedi 11 janvier pour écouter les vœux de Frédéric Petitta, Maire de la Ville. Une soirée placée sous le signe de la convivialité avec l'habituelle haie d'honneur des élus accueillant les habitants, un par un, dans le hall.

Cette tradition porte en elle la symbolique des élus au service des habitants. C'est devant une salle comble que Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population après ceux du Conseil Municipal des Enfants, symbolique toujours, de la confiance en l'avenir. De la confiance mais certainement pas de la béatitude au vu « de la crise politique nationale et des tensions internationales » a rappelé Frédéric Petitta. « Tentative par l'État de faire les poches des communes (1,7 millions pour notre Ville) » d'un côté et « impuissance des politiques nationales face aux crises » de l'autre. Monsieur le Maire rappelait donc le rôle essentiel joué par les élus de proximité, notamment sur les questions de santé, au cœur des vœux et du dossier de ce journal. C'est bel et bien à force de volontarisme politique que verront le jour « le pôle médical Coeur d'Essonne sur le site de Perray-Vaucluse avec des dizaines de médecins et son centre d'imagerie, le centre de diabétologie, la mutuelle communale, le pôle de santé mentale ou l'installation du cabinet d'orthophonistes au cœur du U de St Hubert. »

De la jeunesse il en fut beaucoup question aussi avec la montée en puissance du tiers-lieu jeunesse, la prévention des rixes, l'amélioration constante des écoles pour étudier dans les meilleures conditions, le renforcement de la Maison des réussites éducatives et de la parentalité...

De nombreux autres thèmes ont été évoqués par le premier édile de la Ville, lutte contre le réchauffement climatique, plantation de 6 234 arbres sur la Commune, lutte contre l'insécurité, nouveau PLU protecteur du cadre de vie, aménagement du pôle gare RER et la nouvelle application téléphonique "Ste Gen" pour que le lien ne soit jamais distendu entre élus, agents et habitants.

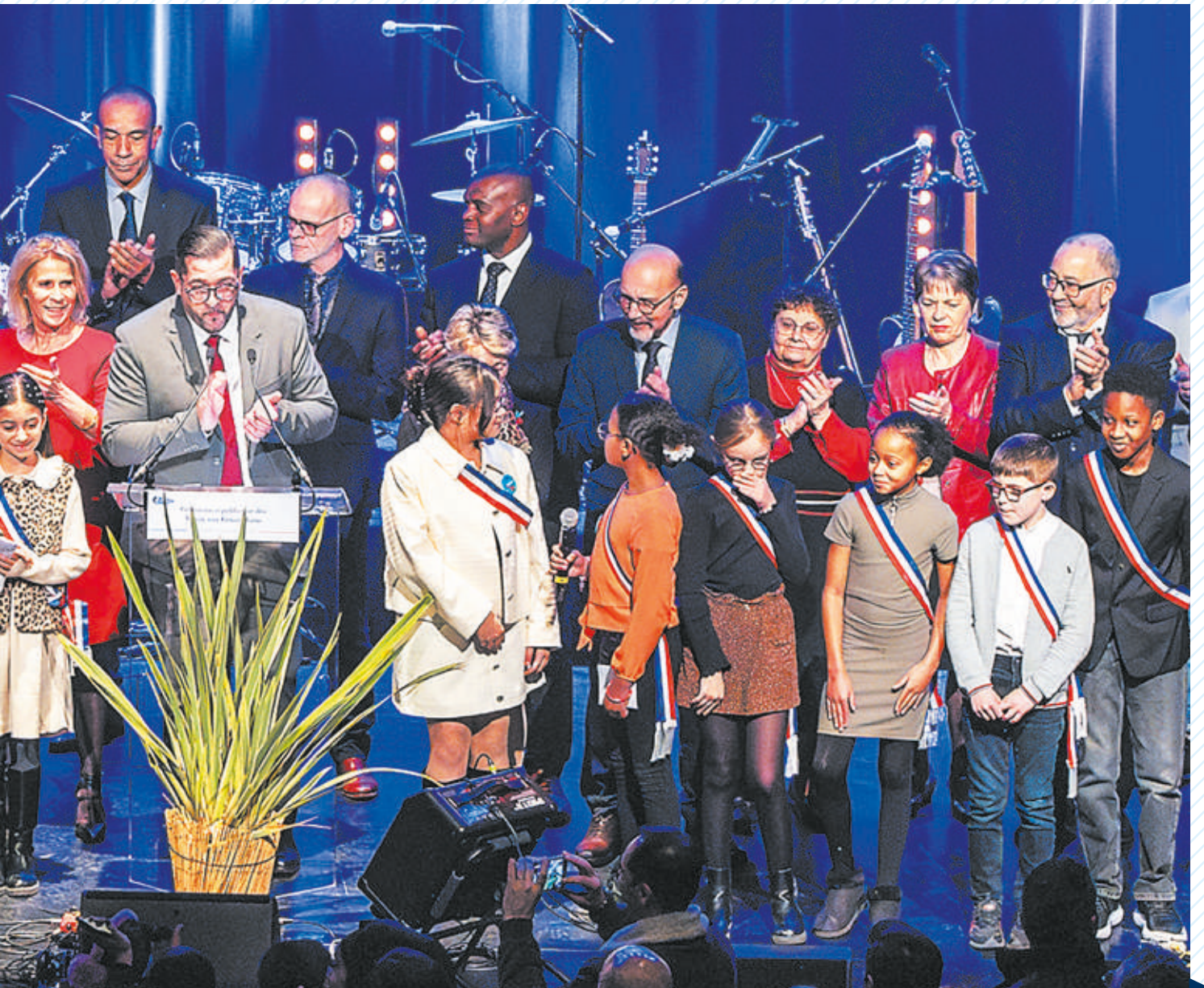
Élus, citoyens, bénévoles d'associations, commerçants, artisans, partenaires institutionnels se retrouvaient pour le verre de l'amitié devant un concert rock endiablé pour entamer au mieux cette année 2025 ! ■



PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



©Denis Trasfi



Antonino De Sousa, Maire de Penafiel présent à la cérémonie des vœux

« J'arrive à la fin de mon 3^{ème} et dernier mandat, la prochaine fois que je reviendrai à Sainte-Geneviève, ça sera en tant que touriste ! ».

En effet, la délégation portugaise était déjà venue aux vœux de 2015, ainsi qu'à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du jumelage. « Cette Ville est magnifique, si près de Paris et si tranquille, j'aime beaucoup la qualité de vie de cet endroit ». Antonino de Sousa se réjouit de ces 25 années de jumelage et des liens qui ont été tissés entre les 2 Villes au fil du temps. « Que ce soit avec Frédéric Petitta, ou le regretté Olivier Léonhardt, nous avons toujours été très bien accueillis. La volonté de coopérer et la disponibilité sont intactes ».

Sa plus grande satisfaction ? Qu'un parc génovéfain porte le nom de Penafiel. Son souhait ? Que ce jumelage dure encore de nombreuses années, et que son successeur en prenne bien soin !





“ J'aime prendre le pouls de ma Ville où je vis depuis 2015. J'ai bien aimé le discours du Maire et suis ravi de l'arrivée du centre médical. Nous en avons besoin. L'idée d'un tiers-lieu jeunesse en face du lycée Einstein est une bonne idée.

NICOLAS

Bonne année 2025



PLUS DE PHOTOS EN
"FLASHANT" LE QR CODE





“ Je suis enseignante et j’ai été très touchée par les propos du Maire sur la jeunesse. Il faut effectivement les aider quand ils sont en difficulté, qu’ils soient en élémentaire ou au collège et lycée. J’ai bien apprécié le discours très franc sur les politiques nationales qui veulent faire payer les communes. L’idée de permettre aux jeunes en BTS de s’occuper du vestiaire pour payer leur stage d’étude est très sympa, à l’image de la soirée.

MAÏNA ET FABIEN



“ Nous avons adoré car le buffet était très bon et on pouvait se balader partout dans le théâtre !

SOLAN, 9 ANS
ET ELISA, 7 ANS

Les "Espaces verts" en action.



Plantation de 10 arbres, place Roger Perriaud.



©Cyrille Rivière

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

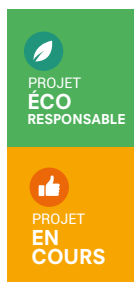
Plan "100 000 arbres" : la Ville et Cœur d'Essonne Agglomération s'engagent !

« Le chiffre a de quoi faire tourner les têtes ! Notre Agglomération a opté pour un objectif très ambitieux de 100 000 plantations d'arbres d'ici 2030. Un choix audacieux et de bon sens à la hauteur de l'urgence climatique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service Espaces Verts a planté 30 arbres sur l'avenue Jacques Duclos en 2024 et 10 arbres place Roger Perriaud. Une trentaine d'arbres seront plantés dans une seconde phase, côté centre nautique cette fois, jusqu'au marché.

En 2025, toujours, nos agents s'attèleront à implanter une haie arbustive de 150 mètres, le long de la clôture du lycée Einstein, entre le rond-point de Fleury et le stade d'athlétisme, pour un total de 140 arbustes en plus des 180 le long de la route de Longpont et des 140 au Donjon. **Au total depuis 2020, ce sont 6 234 arbres qui ont été plantés à Sainte-Geneviève-des-Bois et notamment avec le concours de nombreux Génomévains dans le cadre de l'opération "Adopte un arbre".** ■



« Planter un arbre permet de lutter contre le réchauffement climatique et préserve la biodiversité du territoire en constituant l'architecture d'un corridor vert. Les arbres jouent un rôle clef sur le climat ; en stockant le carbone et en captant certains polluants, ils améliorent la qualité de l'air, ils facilitent l'infiltration des eaux pluviales, apportent de la fraîcheur avec leurs ombrages et contribuent à la beauté de nos villes » indique Nathalie Vasseur, 1^{ère} adjointe au Maire.

C'est au travers de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) que l'Agglo soutient les 21 communes qui la composent **en finançant à hauteur d'un euro par habitant ce plan de renaturation** : sur notre Ville, cela se traduit par la participation financière de Cœur d'Essonne Agglomération qui s'engage à la **renaturation de la Châtaigneraie pour lequel la Commune travaille à la plantation de 2 200 nouveaux arbres**. Pour cette année, la Ville avec le soutien de l'Agglomération **réhabilitera le parc des Mares Yvon** en y plantant une centaine d'arbres fruitiers et plus de 130 arbustes. Pour atteindre l'objectif de "100 000" arbres, Cœur d'Essonne Agglomération étudie **la création d'une pépinière sur la Base 217 pour fournir à terme 1 200 arbres et arbustes par an aux 21 communes.** ■

GÉOTHERMIE

Le jeu de la vérité !



PROJET ÉCO RESPONSABLE

PROJET EN COURS

Utiliser l'eau à 70° sous nos pieds pour chauffer des habitats collectifs, des gymnases ou des écoles, voilà en schématisant le principe de la géothermie. Depuis deux ans, la Ville investit sur cette source d'énergie propre, renouvelable et locale. En se raccordant via un réseau souterrain à la centrale déjà existante de Grigny et Ris-Orangis et en devenant actionnaire de la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER) avec d'autres villes, notre Commune a fait le choix fort de la maîtrise de son énergie et d'une stabilité des prix au long cours dont bénéficieront de nombreux Géovévains. Certains habitants se posent des questions sur le bien-fondé de cette géothermie, son coût et ses impacts sur notre environnement. Cet article a pour but de les éclairer, il ne faut pas toujours se méfier de l'eau qui dort...

Les 1^{ers} raccordements de la géothermie

FIN 2022

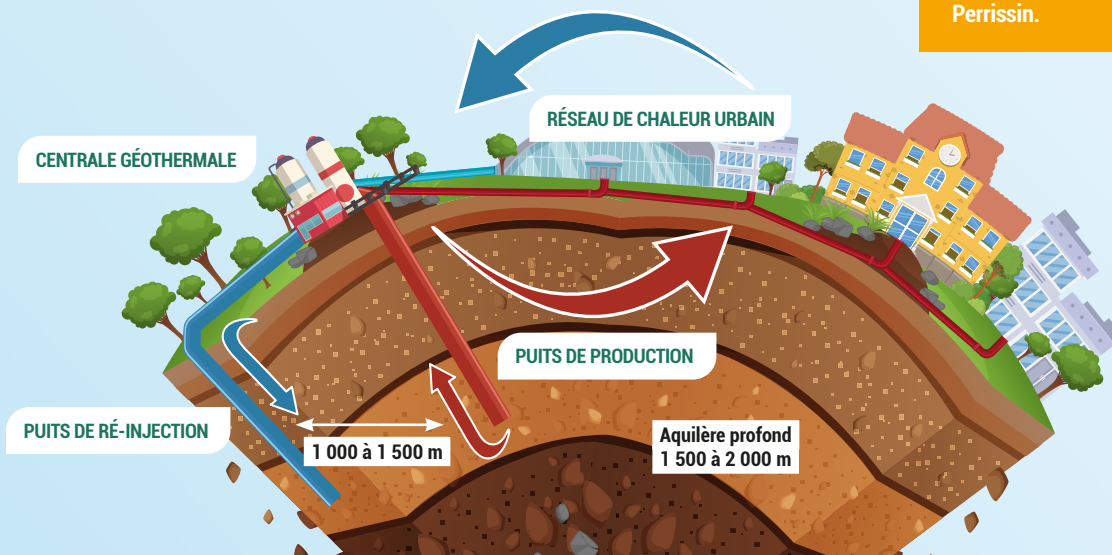
Le quartier Saint Hubert.

2024

L'école maternelle et primaire Tony Lainé • Le groupe scolaire Louis Pergaud • L'école Maternelle Youri Gagarine • L'école Jean Macé • L'école Diderot Primaire • L'école Diderot Maternelle • La Maison des Services Publics Claude Rolland • Le complexe Nicolas Copernic et le gymnase Raymond Poulidor (en partie).

À L'ÉTÉ 2025

La Piscine d'en Face et la RPA Perrissin.



Le vrai ou faux sur la géothermie...

Les réponses de Franck Chauveau, Conseiller Municipal Délégué en charge de l'Innovation Environnementale.

Vide-t-on les nappes phréatiques en exploitant l'eau pour la géothermie ?

« Pas du tout ! L'eau salée de 72° C que l'on puise très profondément (1 800 m) ne sert qu'à réchauffer l'eau qui circule déjà dans le réseau. Elle est immédiatement réinjectée sous terre. De plus, cette eau n'est pas de l'eau douce comme dans les nappes phréatiques mais bien de l'eau salée. »

À force d'exploiter cette eau, ne risquons-nous pas de tarir la chaleur dans 10 ans ?

« Si on fait bien les choses, non. Il faut

rappeler que c'est la radioactivité naturelle de la terre qui chauffe principalement l'eau. C'est un processus continu, d'où l'intérêt d'une telle source d'énergie ! Il faut simplement réinjecter l'eau assez loin du lieu de soutirage pour ne pas perturber la source de chaleur. »

Au vu des investissements entrepris, le niveau du prix du chauffage va forcément augmenter ?

« Au contraire. Ces investissements sont pertinents car la Ville est copropriétaire avec les autres villes d'un patrimoine public et collectif. Le prix payé par les habitants pour la chaleur

comprend aujourd'hui essentiellement le coût des installations (forages et tuyaux du réseau), la source géothermale étant gratuite. Nous bénéficions donc d'une énergie très peu dépendante de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité. Contrairement aux énergies solaire et éolienne, la géothermie est constamment disponible à puissance constante, de jour comme de nuit, quelles que soient les conditions météorologiques. Cela en fait une source d'énergie extrêmement fiable. La géothermie est une source d'énergie propre, renouvelable et gage de stabilité des prix ! »

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Bien comprendre la gestion des biodéchets

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT 91 KG DE DÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN SUR LE TERRITOIRE

Cœur d'Essonne Agglomération, depuis toujours engagée dans une démarche éco-responsable, est chargée de la **compétence prévention et gestion des déchets**. À ce titre, elle doit proposer à ses usagers **des solutions de tri à la source des biodéchets**.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet correspond à l'**ensemble des déchets organiques, putrescibles, biodégradables et non dangereux**, comme :

Les déchets alimentaires.

Restes de repas, épluchures, produits périmés...

Les déchets végétaux de jardin.

Tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies, brindilles...

Environ 1/3 du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires. **Ce qui représente 91 kilos de déchets alimentaires par habitant et par an sur le Territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.**



Que dit la loi ?

Le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous les producteurs et détenteurs de biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024. **Cette réglementation provient de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** (dite loi AGECE) du 10 février 2020. Pour répondre à cette injonction, les collectivités doivent mettre en place une solution de **tri à la source des biodéchets** et pour cela peuvent :

- **Encourager la valorisation sur place par le compostage individuel ou collectif.**
- **Organiser une collecte séparée des autres déchets suivie d'une valorisation par le compostage ou la méthanisation.**

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE PAR L'AGGLO

VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Depuis son origine, Cœur d'Essonne Agglomération **collecte les déchets végétaux en porte-à-porte dans les secteurs pavillonnaires et séparément des autres déchets**. Cette ressource collectée est revalorisée pour produire de l'amendement organique végétal (AOV) sous forme de compost.

COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET COLLECTIF

Le compostage domestique est une initiative qui consiste à mettre ses déchets de cuisine et certains de ses déchets végétaux dans un composteur de jardin ou dans un lombricomposteur chez soi. **Ce processus réduit par 3 la poubelle des ordures ménagères.**

Et si on collectait les biodéchets alimentaires ?

La valorisation par le compostage et les collectes séparées répondent d'ores et déjà aux conditions requises pour la généralisation du tri des biodéchets à la source sur le territoire. Néanmoins, l'Agglo souhaite innover et poursuivre son engagement écologique. Forte d'une expérimentation de collecte des biodéchets alimentaires menée fin 2021 – début 2022 auprès de 3 800 foyers avec la SEMARDEL (Société d'Économie Mixte d'Actions pour la Revalorisation des Déchets et des Énergies Locales), l'Agglo généralisera le tri des biodéchets alimentaires à l'ensemble de son territoire dès le 1^{er} juillet 2025 par la collecte en porte-à-porte.

Le principe est simple :

1

Les restes alimentaires, les épiluchures, les produits périmés devront être placés dans des sacs dédiés de couleur spécifique qui seront ensuite jetés dans le bac habituel des ordures ménagères.

2

Ces sacs seront ensuite collectés lors des tournées de ramassage habituelles et acheminés vers le Centre Intégré de Traitement des déchets de la SEMARDEL, via le Siredom.

3

Arrivés au centre de tri, ces sacs sont séparés des autres ordures par reconnaissance optique. Les déchets organiques seront ensuite valorisés, par méthanisation produisant du biogaz et également un amendement organique.

Pour les usagers, ce process a l'avantage de ne procurer aucune nuisance supplémentaire, puisque les biodéchets seront ramassés dans la même poubelle des ordures ménagères : pas de camion benne en plus dans nos rues !

Dates à retenir !

En mai 2025, les Génovéfains recevront un courrier donnant toutes les explications sur la démarche.

Dans les 15 jours après le courrier, des kits de collecte seront distribués dans chaque foyer : une affichette explicative, un bioseau et des rouleaux de sacs.

À partir du 1^{er} juillet 2025, début du tri des biodéchets alimentaires grâce au kit fourni par l'Agglomération et collecte en porte-à-porte.

Plus d'informations à venir dans les prochains Votre Ville.

COEUR D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION

Comprendre et mieux gérer sa copropriété : des séances de formations gratuites !



Être membre de conseils syndicaux ou de syndicats bénévoles

demande une large gamme de connaissances ; les lois évoluent, les copropriétaires sont exigeants, les normes changent et comme nul n'est censé ignorer la loi, se tenir au courant des règles de gestion n'est pas si simple !

Dans le cadre de son Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés (POPAC), Cœur d'Essonne Agglomération propose aux membres de conseils syndicaux et de syndicats bénévoles du territoire des séances de formation à la gestion de la copropriété. Le jeudi 13 février 2025, le thème portera sur le contrôle des comptes : les aspects comptables et juridiques et le jeudi 6 mars 2025 sur les subtilités des contrats obligatoires de la copropriété et leur mise en concurrence.

Chaque séance, gratuite, se tiendra à la Cité du Développement Économique et de l'Emploi, située au 28 avenue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-Bois, de 18h à 20h30. ■

FACE AUX ALÉAS DE L'HIVER

Protéger les plus vulnérables et assurer la circulation en toute sécurité !

“ En cas de grand froid et lors d'épisodes neigeux, la Ville et ses partenaires jouent un rôle majeur.

LE PLAN GRAND FROID : déclenché par la Préfecture dès que les températures ressenties atteignent -10°C , et ce, 4 nuits de suite, grâce à une veille de Météo France du 1^{er} novembre au 31 mars, le déclenchement du plan prévoit alors la mise à disposition de lieux d'accueil d'urgence dans tout le département. Dans ce cadre, la Ville met à disposition 20 places d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe orientées par le 115. Le Plan "Grand Froid" est coordonné par les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec la Croix-Rouge.



LE PLAN DÉNEIGEMENT : pour circuler en toute sécurité, les agents des Services Techniques de la Ville se tiennent prêts à intervenir sur les voies publiques en cas de verglas et de forte neige. Les voies empruntées par les bus et les accès aux équipements publics (gares, écoles, etc.) sont prioritairement dégagées, les zones résidentielles étant traitées dans un second temps. Pour mener à bien cette opération, 3 saleuses, un tracteur avec lame épandeuse, 4 motoculteurs avec lame et une équipe de 40 personnes est mobilisée. Un stock de sel suffisant est d'ores et déjà prêt à l'usage nous permettant d'intervenir dans les plus brefs délais. Il est aussi de la responsabilité de chacun de veiller à ne pas gêner, avec des véhicules stationnés par exemple, le passage des engins. Rappelons que le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité de chacun (copropriétés, commerçants, riverains...) sauf si les précipitations s'étalent sur plusieurs jours. ■



SOLIDARITÉ

La Ville soutient ses pompiers

“ Avec plus de 250 interventions par jour, les 50 centres d'incendie et de secours essonnien jouent un rôle essentiel dans la sécurité civile sur tout le département.

Afin d'en assurer le fonctionnement, chaque ville contribue à hauteur de 0,0672 euros par habitant soit 2 500 € de subvention annuelle pour notre Commune. Cette année, le SDIS 91 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a demandé une subvention complémentaire auprès du département pour couvrir ses besoins humains et matériels afin de recruter, former mais aussi investir dans de nouveaux équipements et matériels. Le département ayant refusé ce complément de subvention, le SDIS 91 s'est alors tourné vers les villes. Les élus ont donc décidé de soutenir notre SDIS en votant une subvention lors du dernier Conseil Municipal qui porte à 2€ par habitants notre part de financement sur la période 2025-2029 soit 71 692 € votés. Cette somme sera restituée par Cœur d'Essonne Agglomération via son dispositif de fonds de concours. Cette opération blanche pour les finances de la Ville mais essentielle pour nos soldats du feu démontre l'attachement viscéral des élus et de tous les habitants pour notre SDIS. ■



CUISINE CENTRALE

Les repas de Noël dans les écoles

La veille des vacances, le vendredi 20 décembre, les écoliers de la Ville ont eu la belle surprise de déguster un véritable repas de Noël concocté par les agents de la cuisine centrale ; au menu un petit sirop de grenadine accompagné de tomates cerises, mini pizza et mini brochettes de poulet servies avec des potatoes étoile. En dessert un fromage de Noël et une buche glacée. Pour parfaire cet esprit des fêtes de fin d'année, les agents des services Enfance et Hyra se sont mobilisés pour décorer les tables, les salles communes, en créant des buffets et en ajoutant des animations pour les enfants : piste de danse, chants, Père Noël et des déguisements pour les adultes... Les enfants sont tous repartis avec un sachet de chocolat. Ce moment de convivialité et de chaleur a permis aux enfants de vivre cette pause méridienne sous une forme festive. Un grand merci à tous les agents qui ont participé à ce moment magique ! ■



“ Le marché de Noël est un moment hors du temps dans lequel les maîtres et maîtresses mais aussi ATSEM, AESH, Services Civiques et parents se mobilisent pour offrir un vrai moment de partage. Tous les enfants ont participé à la création d'objets à vendre. Notre classe d'Unité Enseignement Maternelle Autisme s'est occupée du stand tatouage et l'association des zappart's, des adultes handicapés avec lesquels nous avons un partenariat a tenu un stand.. C'est un moment d'échange inclusif mais aussi de pédagogie pour les enfants, notamment en préparant des plats pour le soir !

CARINE HAYS, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE TONY LAINE



RETOUR SUR...

Marché de Noël dans les écoles : une tradition bien ancrée !

“ Le mois de décembre a été ponctué par les marchés de Noël des écoles de la Commune.



Durant un mois, du 3 au 17 décembre, **les écoles maternelles et élémentaires de la Ville ont ouvert leurs cours, leurs classes et leurs préaux aux parents pour les traditionnels marchés de Noël des écoles.** Organisés par les équipes éducatives et les parents, ces moments conviviaux ont été l'occasion de se retrouver autour d'un chocolat chaud, d'acheter des guirlandes et des décorations de table **fabriquées par les enfants eux-mêmes avec leurs maîtres et maîtresses.** Les agents de la Ville ont apporté leur contribution en installant des barnums, des tables et des chaises. **L'argent récolté servira à financer des activités durant l'année.** En visite, dans les cours transformées en marchés, les élus ont pu partager avec les parents, les enfants, les professeurs et les agents municipaux la magie de Noël. ■



CITÉ ÉDUCATIVE

" Un journal de grossesse " pour les futures mamans !

Se sentir moins seule lorsqu'on vit une grossesse, prendre du temps pour soi ou tisser des liens avec son bébé. Voilà quelques-uns des objectifs de cet atelier mensuel imaginé par **Caroline Duval**, art thérapeute et **Mathilde Hammoudi**, sage-femme de la PMI. Depuis fin octobre, des femmes enceintes rédigent ensemble leur propre journal de grossesse. Cet objet créatif est un **outil d'exploration de soi qui allie les méthodes d'écriture, de dessin et de collage**. Une façon ludique et créative de réaliser un travail d'introspection et de faire des rencontres. Les futures mamans seront accompagnées sur plusieurs mois, en groupe. **C'est un soutien supplémentaire aux mamans qui peuvent se sentir seule lors de cette étape de leur vie**. Il reste encore quelques places si vous souhaitez intégrer ce très beau projet initié dans le cadre de la Cité éducative. **Les inscriptions se font auprès de la PMI.** ■

+ d'infos
01 60 15 12 20



©Monkey Business

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les jeunes citoyens au travail !

À quelques jours des vœux du Maire, l'ambiance est studieuse à la salle du miroir ce mercredi 8 janvier. Ce matin-là, les 24 jeunes élus sont réunis par thématiques pour finaliser leur discours et imaginer de nouveaux projets. L'occasion pour nous de faire le point sur les activités du CME depuis la rentrée avec **Apoline, 9 ans, nouvelle élue** et **Ismaël, vétéran de 10 ans** qui entame, lui, son second mandat.



Apoline
Élue de
Fernand Buisson

Mon programme pour être élue était d'**offrir un livre à chaque élève** dans les écoles pour **donner l'envie de lire, de lutter contre le harcèlement et le racisme**. En tant qu'élue mes copains m'ont déjà alertée sur des cas de harcèlement dans mon école, j'ai donc prévenu ma directrice. Dans mon école quand on est à la cantine certains disent pour rigoler « viens on va manger à la table de l'élue ! ». **Je retiens comme moment fort l'installation du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville le 30 novembre avec tous les parents et M. le Maire**. J'ai ressenti beaucoup de fierté lorsqu'on m'a remis mon écharpe, je me suis dit « ça y est, tu es engagée maintenant, c'est réel ! ». Je participe à toutes les commissions du CME car je ne veux rien louper. Depuis l'installation nous avons fait beaucoup de choses : nous sommes allés visiter l'opéra Bastille avec les copains, nous avons **trié, emballé et distribué les cadeaux donnés par les habitants aux enfants**. C'est une vraie chance d'être élue, on découvre plein de choses et je suis très heureuse d'aider les citoyens et **d'améliorer la vie à Ste-Gen' !**

J'ai été élu en 2023 et j'entame donc mon second mandat. L'année dernière j'étais timide et en observation mais cette année je participe beaucoup plus. **J'aime particulièrement les cérémonies** où j'ai découvert toutes les personnes mortes pour la France. **J'ai assisté aussi à l'illumination de la Ville lors du marché de Noël, c'était très beau à voir**. J'aime beaucoup porter l'écharpe car elle montre à tout le monde que j'ai été élu. Lors des commissions, je ne suis pas toujours d'accord avec les autres mais si c'est bien, je change d'avis. **J'explique aussi aux nouveaux élus comment il faut se comporter lors des événements, je montre l'exemple**. J'adore voir comment fonctionne la Ville avec les différents services. Être élu m'a appris à parler en public, à travailler pour les autres et peut être **rendre les gens plus heureux**.

Ismaël
Élu de Pergaud





PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



TOP CHEF

32 petits chefs des accueils de loisirs élémentaires au top !

« Ambiance festive mais concentrée ce mercredi 18 décembre dans le hall de l'Hôtel de Ville où quatre équipes des accueils de loisirs participaient à la 4^{ème} édition de Top Chef. Le principe est le même qu'à la télé ; les cuisiniers en herbe doivent, à partir d'ingrédients tirés au hasard, imaginer et cuisiner un plat et un dessert. Ce repas est ensuite présenté à un jury d'une dizaine de personnes dont les Conseillers Municipaux Délégués : Marie-Dominique Cribier, Philippe Decomble ainsi que le responsable de la cuisine centrale.

PROJET RÉALISÉ

Les équipes sont jugées sur le goût, la présentation des plats et la façon de les décrire au jury. À ce petit jeu, c'est l'équipe d'Aubel qui a fait la plus forte impression avec son tajine de poulet et son banoffee anglais. Le jeune Guillaume a défendu son équipe avec une bande son signée Rachid Taha et un "God save the king" bien senti. « **La qualité monte chaque année !** » se félicite notre responsable de la cuisine centrale. Au-delà de la compétition ce Top Chef est un formidable moyen de mener un projet collectif, de prendre confiance en soi, de découvrir de nouveaux légumes et de comprendre que finalement la cuisine peut être accessible à tous. Un grand bravo aux animateurs de la Ville et surtout à tous les participants récompensés par un diplôme, un sac cadeau et une coupe par structure ! ■



CITÉ ÉDUCATIVE

La bougeothèque : bouger avec les tout-petits !

Il n'est pas toujours facile de trouver une activité à faire en famille avec des tout-petits. Voilà pourquoi dans le cadre de la Cité Éducative et en partenariat avec l'UFOLEP de l'Essonne, plus de 110 familles se sont rendues les mardi 24 et vendredi 27 décembre au gymnase Copernic.

Durant une heure, les enfants de 3 mois à 5 ans ont pu s'essayer à un parcours de motricité, comme monter une petite échelle en bois ou grimper un escalier en mousse compacte, tout cela sous la surveillance d'une éducatrice sportive. L'idée est de faire "avec" l'enfant et non à sa place.

Chaque séance accueille une vingtaine de binômes enfant/parent. Ces activités encadrées par deux professionnels, un éducateur sportif et un professionnel de la petite enfance, ont permis aux familles présentes de passer un moment complice ensemble en favorisant l'autonomie et la confiance des petits. ■



+ d'infos
07 66 18 16 24
sport-federal@ufolep91.org



©Mathilde Marques

NOUVEAU

Un "espace sensoriel" dans les structures petite enfance de la Ville

“ Une salle plongée dans la pénombre, des colonnes d'eau à bulles, des sons de vagues, des projections de couleurs et des tissus phosphorescents à toucher. Bienvenue dans l'Espace Sensoriel dédié aux jeunes enfants de 3 mois à 3 ans.

Pour la seconde fois, durant deux semaines, à l'initiative des éducatrices de Jeunes Enfants des Relais Petite Enfance et de la crèche familiale de la Ville, près de 250 enfants ont pu vivre cette expérience inédite. Chaque séance dure une heure et leur permet de découvrir de nouvelles sensations, dans un environnement inhabituel. Le but est de permettre aux enfants d'interagir comme ils le souhaitent avec les éléments qui les entourent afin d'accompagner leur éveil et leur développement. Cet environnement peut avoir des effets positifs sur le comportement de l'enfant et ses découvertes : plus d'apaisement, de concentration et moins d'agitation...

LES RETOURS DES PARENTS ONT ÉTÉ TRÈS POSITIFS

Ce moment hors du temps est aussi un temps de lâcher prise pour les assistantes maternelles et le personnel des crèches de la Ville, qui découvrent les enfants sous un autre jour. Fort de ce succès, l'expérience sera renouvelée en mars prochain. ■



©Butura

“ Les rendez-vous au tiers-lieu avec Mehdi, So parks, Fadaman et Clémence nous permettent de nous retrouver, de nous enrichir et nous changent de ce qu'on fait d'habitude. Avec Mehdi on apprend beaucoup de choses et à chaque intervention on ressort avec de nouvelles connaissances. Quant aux débats avec So Parks, ils nous permettent d'ouvrir notre esprit et d'échanger sur des sujets qu'on n'aborde pas d'habitude. Ces rendez-vous au tiers lieu aident beaucoup les jeunes de notre génération dans la confiance en soi, cela nous fait avancer, c'est certain !

ADAM, 18 ANS, BTS GPME
(GESTION PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)



TIERS-LIEU JEUNESSE

Les "soirées échanges" de retour pour 2025 !

“ "Qu'est-ce que le libre arbitre ?", "Printemps arabe et Irak : impacts des mouvements populaires", "Confiance et estime de soi". Voilà trois exemples de débats auxquels les jeunes du Territoire ont pu assister gratuitement ces derniers mois.



Ce besoin d'espace de parole et d'échanges est **une demande forte des jeunes exprimée au lancement du Tiers-lieu jeunesse**. Il en existe trois catégories ; "les soirées débats" avec des thématiques choisies par le public lui-même, **un espace 100 % féminin** qui permet de libérer la parole des jeunes filles (des soirées animées par So-Parks-Amy) et enfin "**Arrêt sur image**" avec un regard historique sur des thèmes d'actualité (les Jeux Olympiques de 1936 avant les JO parisiens) animé par Mehdistorien. Au regard du succès de ces soirées, **le service Jeunesse de la Ville a décidé de les reconduire tout au long de l'année 2025**. Ces soirées sont en accès libres et seront annoncées très prochainement sur les réseaux sociaux de la Ville et l'insta du tiers lieu : [jeunesses_sgdb91.com](https://www.instagram.com/jeunesses_sgdb91.com)

“ Nous venons d’emménager avec ma femme sur la Ville et nous nous rendons compte qu’obtenir un rendez-vous avec un médecin est compliqué. J’ai déjà consulté par vidéo mais quand on a mal au ventre, on ne peut pas être palpé, cela a vraiment ses limites. L’arrivée d’un pôle médical avec des médecins à Sainte-Geneviève-des-Bois est une bonne nouvelle !

FABIEN,
SUPPLÉANT D’OFFICE

Lancement de la **mutuelle communale**

Afin de permettre un accès pour tous à une complémentaire santé et de lutter contre la vie chère, la Ville a négocié un tarif préférentiel et stable auprès de la MMH. Une offre proposée dès janvier.

page 24



...UNE BONNE Santé

Ouverture d'un **pôle de diabétologie**

À proximité du Donjon, le Centre hospitalier sud francilien en partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération installera un service de suivi des enfants, adolescents et jeunes adultes diabétiques. Ouverture au printemps.

page 25



Création d'un grand **pôle santé à Perray-Vaucluse**

Pour garantir une offre de soins optimale, le bâtiment ultra-moderne de 4 000 m² accueillera généralistes, cardiologues, radiologues, dermatologues...

Un centre des urgences et un pôle imagerie (scanner, IRM, radio...) viendront compléter l'offre de soins. Première pierre au printemps.

page 22

Renforcement du pôle de santé mentale

Porté par l'hôpital Barthélémy Durand, le pôle de santé mentale permettra une meilleure prise en charge des publics et ce, dès le plus jeune âge. 2025 sera l'année du choix des architectes qui travailleront sur ce projet médical important.

page 26



→ DOSSIER SANTÉ

2025, une année décisive !



Installation d'un cabinet d'orthophonistes dans le U de Saint-Hubert

Composé de 4 professionnelles, le cabinet complètera l'offre médicale et répondra aux besoins des familles. Ouverture en février.

page 28



“ Près de 4 français sur 10 l'affirment : la santé reste le premier sujet de préoccupation selon une étude du CESE en 2024. La difficulté d'accès aux soins, la pénurie de médicaments, le manque de spécialistes ou l'état de l'hôpital public inquiètent... Vous inquiètent.

La crise du Covid aura été un moment particulièrement marquant ; sur notre territoire en quelques jours, la Ville, avec les services de l'État et la CPTS du Val d'Orge, monte le plus grand centre de vaccination du 91. Le volontarisme municipal pour proposer une offre de soins optimale ne date donc pas d'hier.

Si les projets présentés dans ce dossier seront visibles très prochainement, le combat dans l'ombre a été incessant. Le temps administratif peut paraître long mais l'obstination de l'équipe municipale à défendre bec et ongles ces projets a fini par payer. Ainsi, la Ville a réussi à convaincre son partenaire d'installer un pôle médical de 4 000 m² à Perray-Vaucluse avec sa cinquantaine de médecins généralistes et spécialistes, un laboratoire et un centre d'imageries lourdes dans un même lieu, accessible à tous les habitants. La Ville accompagne et facilite la venue d'un campus santé mentale de référence, toujours à Perray-Vaucluse. La Ville, le Centre Hospitalier Sud Francilien et Cœur d'Essonne Agglomération ont travaillé ensemble pour que les enfants et les adolescents touchés par le diabète soient aidés, soignés et soutenus en plein cœur de Ville. Enfin, grâce au soutien de la Ville dans des locaux dédiés, un cabinet d'orthophonistes s'installe dans le U de St Hubert. La Ville ne peut pas tout, mais reste un maillon fort localement de l'accès aux soins pour tous. Nous vous souhaitons une excellente année et surtout... la santé !



PÔLE MÉDICAL CŒUR D'ESSONNE

Un futur établissement de santé à Perray-Vaucluse

« Depuis plusieurs années, la Ville se mobilise pour répondre à l'offre de soins déficiente sur le Territoire. Comment permettre à tous les habitants de se soigner dans des délais raisonnables ? La réponse est enfin là, avec la première pierre, au printemps, du pôle médical XXL où une cinquantaine de médecins généralistes et spécialistes, paramédicaux, dentistes, laboratoires, radiographies et pharmacie seront réunis dans un même lieu et viendront compléter l'offre de soins importante déjà en place sur la Commune et ses environs. Une réponse concrète pour permettre à tous les Génovéfains de se soigner à deux pas de chez eux. Explications...



L'histoire de notre Commune est intimement liée à celle de l'hôpital de Perray-Vaucluse. Les élus avaient une certitude ; **c'est ici et nulle part ailleurs que devait s'écrire le futur de la santé à**

Sainte-Geneviève-des-Bois. C'est donc à l'entrée sud du parc que s'érigera un bâtiment ultra-moderne, **100% dédié aux soins**, visant à étoffer l'offre sur notre Territoire. Cette structure de 4 000 m² **permettra aux patients d'avoir accès à une offre de soin de 1^{er} recours** afin de traiter la "bobologie" et de libérer les urgences du centre hospitalier de secteur. À savoir : des médecins généralistes, en accueil programmé et non-programmé, un cabinet d'imagerie, un laboratoire d'analyses et un cabinet infirmier.

Tout le monde comprend l'intérêt d'avoir en un même lieu une **offre complète évitant ainsi le marathon santé des multiples rendez-vous.** « Trois conditions doivent être réunies pour qu'un modèle aussi innovant voit le jour : tout d'abord l'impulsion et le soutien politique, ensuite l'agilité des promoteurs et enfin la coordination médicale, que je porte, pour convaincre les professionnels

de santé d'investir dans un tel projet » explique le Docteur Martin Chassang, fondateur de Socrate santé, partenaire du projet. Les professionnels de santé achètent donc leurs espaces de travail, **un gage de stabilité de l'offre pour les habitants.**

Soutenu par la Ville et l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce type de pôle médical géant a déjà fait ses preuves ; En effet, **un premier pôle a été construit en 2019 à Carré-Sénart (77) et a prouvé sa pertinence** puisqu'il va doubler sa surface d'ici quelques mois. Ce modèle est assez innovant car il rassemble uniquement des soignants libéraux et propose une diversité de soins complémentaires à **« portée de main » des habitants.**

Une trentaine de professionnels seront présents dès l'ouverture puis **une centaine à terme.** Le terrain a été acheté, le permis de construire est en cours d'instruction à la Mairie et **les premiers coups de pelle seront donnés au printemps pour une livraison fin 2026.** Ce projet exceptionnel est une très bonne nouvelle pour tous les habitants et vient conclure des années de combats des élus pour **offrir aux Génovéfains un accès aux soins et lutter contre les déserts médicaux.**

« Le projet initial de centre de consultation et de soins urgents avait été remis en question au lendemain de la pandémie du Covid. Malgré deux années perdues pour le projet en raison de la crise sanitaire, nous n'avons rien lâché et nous nous sommes battus aux côtés de l'ARS et de la CPAM pour obtenir une offre de soins complète pour tous les habitants. C'est chose faite. La présence de nombreux médecins sur place et la possibilité de passer un scanner ou une IRM sans traverser le département sera une vraie chance pour notre Ville. À Sainte-Geneviève-des-Bois, l'accès aux soins pour tous n'est pas qu'un slogan !

FRÉDÉRIC PETITTA
MAIRE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



“ Ces différents projets autour de la santé font vraiment sens. Nous manquons cruellement de spécialistes sur le Territoire. J'ai dû aller jusqu'à Paris pour trouver un allergologue et un dermatologue et perdu une journée de travail juste pour les soins. Voilà pourquoi l'arrivée de ce pôle médical avec ses spécialistes est une bonne nouvelle ! Les questions autour de la détection du diabète sont aussi très importantes et évitent de nombreuses complications. Enfin, la question autour de la santé mentale devient essentielle ; on voit bien, depuis le Covid, le nombre croissant de jeunes un peu perdus. Il faut sortir des clichés sur ces questions : les entreprises traitent de plus en plus ce problème avec des ostéopathes ou des psychologues. La question du bien-être devient un enjeu majeur. Mais la question du bien-être des habitants va de pair aussi avec le cadre de vie. Les nombreux retards du RER C sont aussi une source de stress et de grande fatigue pour les passagers, de même la santé mentale des femmes va de pair avec le rôle joué par les hommes au sein du couple. Enfin, l'idée de proposer une mutuelle moins chère aux Génomévois est une bonne initiative, les soins ne doivent pas passer en second plan, c'est essentiel !

VÉRONIQUE, 40 ANS
MAMAN DE DEUX ENFANTS,
RESPONSABLE MARKETING



Le futur Pôle santé de 4 000 m² accueillera une cinquantaine de médecins et un centre d'imagerie



GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

La mutuelle communale : c'est parti !

“ Dans la même philosophie que celle des "achats groupés", la Ville lançait en 2017 une offre de complémentaire santé avec un assureur. L'objectif : permettre à tous les habitants de disposer d'une complémentaire santé moins chère. L'évolution des prix aidant, cette offre était devenue moins compétitive. Aussi, la Ville a trinqué les meilleures opportunités et challengé les mutuelles pour obtenir l'offre la plus adaptée aux besoins des Génomévois. Explications et chiffres...



LES CHIFFRES SONT ÉLOQUENTS

Près de 3 millions de français renoncent à une mutuelle faute de moyens. En 2023, le Conseil des Sages de notre Ville avait lancé une étude de marché des meilleures mutuelles, interrogé les habitants et présenté ses résultats aux élus. Près de 80 % des personnes interrogées trouvaient leur mutuelle trop chère et seuls 12 % d'entre elles se sentaient bien couvertes... Le prix et la couverture proposés étant les deux critères marquants pour aller à la concurrence, la Ville décide d'opter, après étude, pour la mutuelle MMH affiliée à la Mutualité Française.

30 % MOINS CHER

La majorité des Génomévois interrogés dépense, pour un couple, 126 € par mois pour leur mutuelle. L'offre négociée par la Ville démarre elle à 100 € pour un couple, 50 € pour une personne seule et 102 € pour un adulte avec enfant. Trois formules ont été négociées avec la MMH (Sérénité, Confort et Optima), selon les besoins et les moyens de chacun. À l'heure d'une époque inflationniste, la garantie des tarifs annoncés durant deux ans a su également convaincre la Municipalité. À Sainte-Geneviève-des-Bois, nous luttons contre la vie chère. Autre argument de poids : celui de bénéficier du même tarif, quel que soit l'âge. Un gage de sérénité pour tous les futurs assurés et de garantie pour la Ville.

Des réunions d'informations publiques, très suivies, se sont déroulées les 17 et 21 janvier dernier et, à compter d'aujourd'hui, la MMH sera présente sur la Ville tous les mardis, sur RDV, pour recevoir les personnes intéressées : le mardi matin au CCAS et le mardi après-midi à l'Espace France Services. Chaque habitant pourra ainsi comparer en toute sérénité son contrat avec celui proposé par la MMH.

Prise de RDV auprès de la MMH au 01 57 75 00 86 ou 01 41 90 12 70

“ Nous connaissons la difficulté de nombreux habitants à finir les fins de mois. Voilà pourquoi nous nous sommes mis en ordre de bataille avec le Conseil des Sages et le CCAS pour obtenir une offre de mutuelle moins chère. Ce n'est pas habituel pour une Mairie ! Mais il faut savoir innover, pour le pouvoir d'achat des Génomévois et pour que personne ne soit laissé sur le côté.

DANIÈLE GARCIA
ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DES SOLIDARITÉS LOCALES
ET DE LA PETITE ENFANCE.



RESTEZ INFORMÉS
DES SUJETS
DE SANTÉ QUI
VOUS TIENNENT
À COEUR !

Plus de 700 personnes ont assisté aux deux réunions organisées par la Ville.

“ Nous sommes revenus ici pour être proches de nos parents qui habitent la Ville. L'arrivée du pôle médical est une bonne nouvelle pour toutes les générations. Et puis, je suis particulièrement intéressé par la mutuelle, surtout pour nos parents. Il faut étudier les tarifs et voir si cela peut leur faire gagner un peu d'argent tout en les couvrant au mieux !

NICOLAS,
GÉNOMÉVOIS DEPUIS 2015



TOUTES
LES INFOS





INITIATIVE

Une structure "hors les murs", en cœur de Ville, pour les enfants, ados et jeunes adultes atteints de diabète !

“ La création d'un hôpital de jour pour les jeunes patients vivant avec un diabète de type 1 répond à un vrai besoin.



PROJET
EN
COURS

Ces personnes doivent **apprendre au quotidien** à mesurer leur glycémie, compter les glucides dans l'alimentation, calculer la dose d'insuline à injecter selon les repas pour éviter l'hypoglycémie ou l'hyperglycémie, apprendre à gérer le diabète lors d'un effort physique. Ils doivent souvent supporter des nuits agitées avec fatigue ou maux de tête au réveil... **C'est une véritable "charge mentale" qui est pour beaucoup, synonyme de "souffrances" et nécessitent autant un suivi médical que psychologique.**

et nécessitent autant un suivi médical que psychologique.

Cet espace convivial dédié sera géré par le Centre Hospitalier Sud Francilien. Il s'adressera aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes touchés par cette maladie souvent très stigmatisante ; diabétologues, pédiatres, psychologues, infirmiers, diététiciens seront réunis dans un même espace, mis à disposition par Cœur Essonne Agglomération, au 4 avenue Jacques Duclos.

« Ce lieu pionnier en France permettra aux très jeunes enfants d'être **suivis et accompagnés tout au long de leur jeunesse et adolescence et d'éviter une trop fréquente "rupture" de soins lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte qui expose ces jeunes personnes à une fréquence accrue de complications** » explique le Professeur Alfred Penfornis, Chef du pôle médecine de spécialités et du service de diabétologie au CHSF. Sur les 3,5 millions de diabétiques, 6 % d'entre eux vivent cela au quotidien soit environ 300 000 personnes. **L'ouverture de cet espace "diabéto" est programmé pour cette d'année.** ■

“ Avec ce projet innovant, la Ville s'inscrit dans une nouvelle ère de soins : le développement d'établissement de santé "hors les murs" qui consiste à rapprocher les soins des patients en favorisant une prise en charge personnalisée et à proximité. La Ville a joué un rôle facilitateur entre le Centre Hospitalier Sud Francilien et notre Agglomération. Voilà un exemple de dynamique parfaite entre acteurs publics. Ensemble tout est possible !

NADIA CARCASSET
ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DE LA SANTÉ



Le centre verra son rayonnement s'accroître avec le nouveau Campus.

“ La santé mentale a été fléchée comme grande cause nationale pour 2025 par le Gouvernement. Avec l'arrivée d'un pôle d'excellence en santé mentale sur notre Territoire et son offre de soins pour les jeunes et adolescents en souffrance, les Génovéfains bénéficieront d'un établissement de référence mais aussi d'un pôle universitaire qui permettra à de nombreux professionnels de se former et de s'installer durablement sur la Ville et en Essonne. Sainte-Geneviève-des-Bois s'engage ainsi aux côtés de l'ARS pour lutter contre les déserts médicaux qui touchent notre territoire.

SÉVERINE BUSSON
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
EN CHARGE DU HANDICAP
ET DE LA VILLE INCLUSIVE.

BARTHÉLÉMY DURAND

Un nouveau " campus santé mentale "



« Nous allons proposer une offre de soins complète pour les adultes, les adolescents, les enfants, les mères et leurs bébés, qui souffrent de problèmes psychiatriques. De plus, ce campus, et c'est une nouveauté, va devenir une référence, avec l'arrivée de nombreux chercheurs et universitaires sur site. » explique Daniel Jancourt, Directeur de l'établissement.

Et c'est une petite révolution que va connaître le site ! D'ici 5 ans, un "campus santé mentale" de plus de 16 000 m² flambant neuf sortira de terre pour former au total un site de près de 30 000 m² ; Des pédopsychiatres, des spécialistes de l'autisme, de la bipolarité, du burn-out ou de la dépression seront réunis dans un même lieu. Des équipements et du personnel ultra qualifié répondant à une urgence encore plus criante depuis le Covid. En effet, les besoins en psychiatrie ont explosé ; un jeune sur deux souffre de dépression et d'anxiété et le nombre d'afflux en pédopsychiatrie a augmenté de 50 % ces derniers mois.

Le concept de "campus santé mentale" est donc d'améliorer le parcours des patients en accentuant la prise en charge précoce avec notamment une nouvelle offre en périnatalité (pour les mères et les bébés), de faciliter l'organisation des soins et de développer la recherche, dans un environnement boisé, dans des bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale).

« Ce projet ambitieux est une chance pour notre Ville. Il répond à une forte demande de soins et de prises en charge, en hospitalisation, mais plus souvent en ambulatoire » indique Monsieur le Maire Frédéric Petitta qui accompagne le porteur du programme.

La santé mentale est un enjeu majeur pour notre société. Ce sont donc plus de 1 000 professionnels qui apporteront leur expertise, leurs soins et échangeront leurs savoirs au sein de ce "campus". « Nous sommes ravis du travail entamé avec la Mairie depuis de longues années. Ce campus sera une réponse concrète aux besoins de santé des Génovéfains ! » conclut le Directeur. ■



“ Il est très difficile de trouver un médecin traitant. Il m'est arrivé d'aller aux urgences pour mes filles alors que je sais que je n'ai pas ma place ici. Nous attendons alors 4 à 5 heures mais quand il n'existe pas d'alternative, que faire ? L'arrivée de ce pôle permettra sans doute de désengorger les urgences. Le campus sur la santé mentale est aussi un beau projet, c'est très bien !

CHRISTELLE
MAMAN DE QUATRE ENFANTS

INTERVIEWS

Des professionnels de santé témoignent...



RICHADE FAHAS

Directeur Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé de l'Essonne



« L'Agence Régionale de Santé collabore étroitement avec la Commune de Sainte-Geneviève-des-Bois en soutenant et en accompagnant plusieurs projets allant dans

le sens d'une amélioration de l'accès aux soins des Génovéfains. L'ARS soutient la création d'un pôle de santé sur le site de l'hôpital de Perray-Vaucluse. Ce projet d'une grande ampleur permettrait l'installation de médecins généralistes susceptibles de **prendre en charge une patientèle en recherche de médecin traitant mais aussi de traiter de petites urgences**. Ces professionnels pourront s'appuyer sur un pôle d'imagerie médicale ainsi qu'un laboratoire de biologie médicale et une pharmacie.

L'ARS a comme priorité la santé mentale et porte avec Barthélémy-Durand un **grand plan d'investissement immobilier à Sainte-Geneviève-des-Bois**. Il permettra d'améliorer les capacités d'hospitalisation pour les enfants et les adultes et de renforcer l'activité de consultation en l'intégrant davantage à la Ville et à **proximité immédiate du RER C**.

À court-terme, l'installation prochaine d'un cabinet d'orthophonistes sur la Commune dans le quartier Saint-Hubert est une excellente nouvelle. Ces professionnels permettront de **répondre à une liste d'attente souvent longue pour les patients nécessitant un bilan ou un suivi orthophonique**. Nous soutenons financièrement les professionnels de santé qui s'installent sur des territoires où l'offre en orthophonie est plus faible afin d'en renforcer l'attractivité. **La mise à disposition des locaux par la Commune vient soutenir cette démarche d'installation** et facilite l'arrivée des professionnels. Enfin, dans un souci de facilitation de l'accès aux soins à tous y compris aux agents communaux, une mutuelle communale a été mise en place. **L'Agence Régionale de Santé ne peut que se réjouir de cette dynamique allant dans le sens d'une amélioration du parcours de santé de ses concitoyens.** »



FLORENCE CARBONNIER

Chargée de promotion du don à l'EFS (Établissement Français du Sang)



« L'Établissement Français du Sang organise des collectes sur Sainte-Geneviève depuis plus

de 25 ans. Votre Ville fait partie du top 5 des plus grosses collectes de l'Essonne. En 2024, par exemple lors des 6 dates proposées, ce sont **près de 500 donneurs qui sont venus montrer leur solidarité**. Les habitants sont très mobilisés et d'une grande fidélité, à l'image de la Mairie, qui nous soutient depuis de longues années et nous accueille dans de très bonnes conditions à la salle du Champ de Foire. N'oublions pas que nous avons besoin de **10 000 dons quotidiens en Ile-de-France pour répondre aux besoins des malades**. Nous sommes ravis de la communication municipale effectuée auprès des usagers avant les collectes et nos échanges sont très fluides, voilà pourquoi nous faisons le plein à chaque fois. **Ce n'est pas pour rien que votre Commune a reçu, le 27 juin 2023, le label or "Commune donneur"** ; Un label valable 3 ans qui symbolise son engagement dans la promotion du don du sang auprès des Génovéfains. »



Prochaine collecte : les 27 et 28 février, de 15h à 19h30, à la salle du Champ de Foire. Inscriptions de préférence sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr>



CHRISTINE ESTADIEU

Présidente de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Val d'Orge



« La CPTS assure le lien entre les professionnels de santé, l'Agence Régionale de Santé, la CPAM et la Commune. Nous avons commencé à travailler avec la Ville dès le début de l'épidémie du Covid. Mains dans la main, nous avons lancé le plus grand centre de dépistage du département. Une grande réussite commune. **À la suite de cette crise, la CPTS a rédigé**

un **"plan de crise sanitaire"**, qui implique un partenariat avec la Ville pour toute crise. Notre mission est de travailler sur l'attractivité du territoire et de proposer des actions de santé publique pour lesquelles les mairies nous aident à communiquer et à les mettre en place. On peut citer les opérations de dépistages du cancer du sein, du col de l'utérus et du colon associant les Centres Régionaux de Coordination des Dépistages, la Commune et la CPAM. Il faut rappeler aussi **notre collaboration avec la Ville dans la réalisation d'un film autour des violences intra familiales** à l'occasion de la Journée Internationale contre les Violences Faites aux Femmes, le 25 novembre dernier... La CPTS a aussi mis en place la **plateforme "Soins Non Programmés"** qui permet aux habitants de trouver un médecin dans les 48h et d'éviter - parfois - les urgences. Concernant les projets, l'arrivée de l'hôpital hors-les-murs de diabétologie est une bonne nouvelle **car elle vient compléter notre "parcours diabète"** en direction des malades du diabète type 1 via notre partenariat avec le CHSF. De même la CPTS travaille sur l'organisation de la santé mentale à la demande de l'ARS. **Nous travaillerons donc avec le campus santé mentale de Barthélémy Durand.**

Enfin, **les futurs médecins du pôle médical du Perray seront, de facto, membres de la CPTS**. La CPTS jouera son rôle d'articulation dans tous les projets, en interface entre ces structures, les professionnels de la Ville et les services médico sociaux puisque **cette coordination est la mission essentielle des CPTS**. La co-construction est le gage de réussite d'un projet. »

PRATIQUE

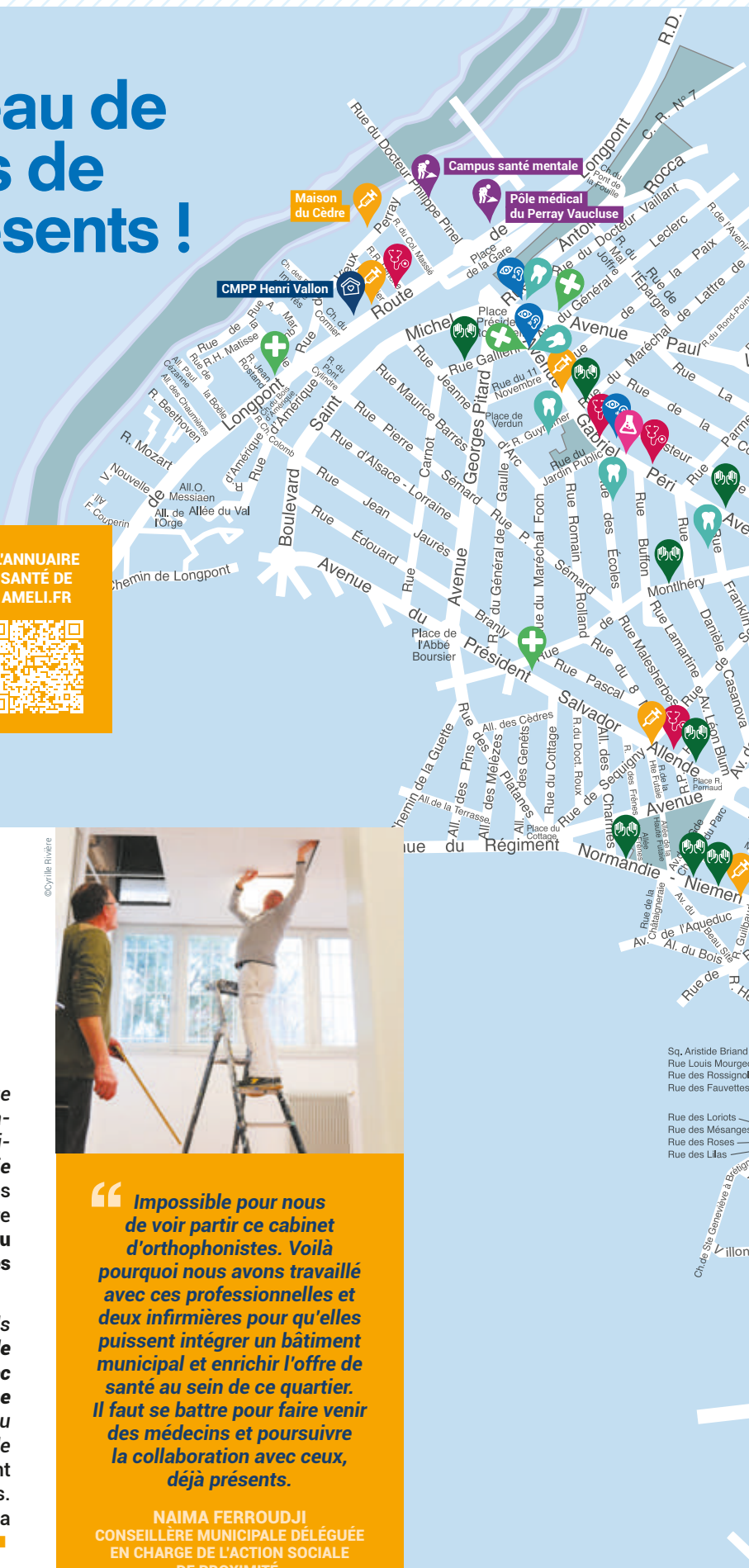
Un solide réseau de professionnels de santé déjà présents !

Vous découvrirez grâce cette carte l'ensemble des professionnels de santé répartis sur notre Ville* : médecins généralistes, médecins spécialistes, dentistes, audio prothésistes, et autres... pharmacies, laboratoires d'analyses...

Le QR code vous renvoie vers l'annuaire santé de ameli.fr afin de faire vos recherches.

* Professionnel de santé, si vous n'apparaissent pas sur la carte, n'hésitez pas à contacter le service Développement économique et animations commerciales de la Ville au 01 69 51 83 78 ou par mail : deveco@sgdb91.com.

L'ANNUAIRE SANTÉ DE AMELI.FR



NOUVEAU

Le cabinet d'orthophonistes s'installe dans le U de Saint-Hubert

Claire Magnin est soulagée : « Depuis 5 ans que mes trois collègues orthophonistes et moi travaillons sur ce quartier, cela aurait été un déchirement de le quitter. Heureusement que la Mairie nous a trouvé une solution ! » Elle et ses collègues Aurélie Alves-Cunha, Florence Bouvier et Laure Myra s'installeront donc dans l'ancien local du CMPP, à proximité de la PMI et de la Maison des Réussites Éducatives et de la Parentalité.

« Pas facile de trouver des lieux assez grands pour nous quatre ! Mais la proposition de la Ville de nous installer ici dans ce local de 120 m² avec une grande salle d'attente a été une très bonne nouvelle pour tout le monde et en premier lieu notre patientèle qui vient à 80 % du quartier de Saint-Hubert ! ». Deux infirmières viendront rejoindre l'équipe des quatre orthophonistes. Longue vie à ce cabinet, indispensable pour la Ville, le quartier et les patients !



« Impossible pour nous de voir partir ce cabinet d'orthophonistes. Voilà pourquoi nous avons travaillé avec ces professionnelles et deux infirmières pour qu'elles puissent intégrer un bâtiment municipal et enrichir l'offre de santé au sein de ce quartier. Il faut se battre pour faire venir des médecins et poursuivre la collaboration avec ceux, déjà présents.

NAIMA FERROUDJI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE
DE PROXIMITÉ.



INFORMATION

Les pharmacies de garde

DIMANCHE 26 JANVIER
PHARMACIE DE LA POSTE
 Place Marcel Sembat
 Morsang-sur-Orge
 01 69 04 72 93

DIMANCHE 2 FÉVRIER
PHARMACIE DE LA BOËLE
 4 rue de la Boële
 Sainte-Geneviève-des-Bois
 01 60 16 07 04

DIMANCHE 9 FÉVRIER
PHARMACIE DU DAMIER
 9 place du Damier
 Grigny • 09 87 55 49 74

DIMANCHE 16 FÉVRIER
PHARMACIE DU ROND POINT
 2 avenue du Dr Louis François Fichez
 Fleury-Mérogis • 01 69 24 39 90

DIMANCHE 23 FÉVRIER
PHARMACIE JORDI
 69 avenue du Commandant Barré
 Viry-Châtillon • 01 69 24 07 04

DIMANCHE 2 MARS
PHARMACIE DU COTTAGE
 105 avenue du Président Allende
 Sainte-Geneviève-des-Bois
 01 60 15 03 03

DIMANCHE 9 MARS
PHARMACIE BENDELAC
 Rue Boieldieu, rés. des Genets
 Saint-Michel-sur-Orge
 01 60 16 57 17

DIMANCHE 16 MARS
PHARMACIE DE LA GARE
 34 rue de la Gare
 Epinay-sur-Orge • 01 69 09 20 28

DIMANCHE 23 MARS
PHARMACIE EL HACHIRI
 15 place Puttlingen,
 CC Bois des Roches
 Saint-Michel-sur-Orge
 01 69 25 16 53

DIMANCHE 30 MARS
PHARMACIE DE RIS
 60 route de Grigny
 Ris-Orangis • 01 69 06 35 07

PHARMACIES DE GARDE
 + d'infos sur monpharmacien-idf.fr. Pour rappel, dans tous les départements d'Île-de-France, hors Paris, la réglementation impose de contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit. Composer le 17. Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé de téléphoner avant tout déplacement.

Équipement de la Ville :

- Ouvert
- En projet

- Pharmacie
- Médecin généraliste
- Médecin spécialiste (podologue, ophtalmologue...)
- Dentiste
- Opticien / Audioprothésiste
- Kinésithérapeute / Ostéopathe
- Laboratoire d'analyses
- Maison de retraite

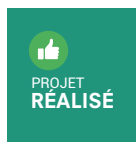


De nombreuses structures d'accompagnement de personnes en situation de handicap sont réparties sur l'ensemble du territoire communal.

CCAS

Un réveillon pour tous : une première réussie !

“ Sapin de Noël géant, guirlandes dorées et chapeaux sur la tête des convives, la salle du champ de foire avait des allures de fête ce mercredi 18 décembre.



Une centaine de personnes était accueillie pour déjeuner à l'occasion du premier repas festif et solidaire organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Étaient conviés des bénéficiaires du CCAS, des familles inscrites à l'épicerie sociale et solidaire l'Escale dont une quarantaine d'enfants mais aussi des seniors de la résidence Perrissin ainsi que des personnes suivant des ateliers sociaux-linguistiques. Un

"réveillon avant l'heure" préparé par les agents de la cuisine centrale avec distribution de cadeaux après le dessert. Les enfants étaient ravis de rencontrer Monsieur le Maire et davantage encore de voir le Père Noël en personne !

Côté festif, l'événement fut ponctué d'animations musicales et chantées, de démonstrations de danse urbaine par la MJC et d'un atelier "maquillage" proposé pour les plus petits par des animateurs de la Ville venus bénévolement prêter main-forte à l'organisation. Une mobilisation générale des agents, de nos partenaires à vocation sociale mais aussi de quelques bénéficiaires du CCAS qui ont donné de leur temps pour l'organisation. Un événement solidaire, chaleureux mais surtout festif pour que chacun puisse goûter aux joies de Noël. ■



PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



SENIORS

Des activités adaptées à la Maison Russe



En 2024, la promotion de l'activité physique et sportive a été déclarée "Grande Cause Nationale". Dans ce cadre, des moyens ont été alloués à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour soutenir l'activité physique et développer, en particulier, la pratique sportive chez les personnes âgées.

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE : UNE PRIORITÉ ! L'EHPAD Maison Russe met en place un programme de prévention de la perte d'autonomie, adapté aux besoins de ses résidents et ouvert également aux personnes âgées du territoire. Plusieurs fois par semaine, Mathieu, éducateur sportif, anime des activités adaptées dont l'objectif principal est de prévenir et réduire le risque de chute chez les personnes de 65 ans et plus. Ces séances d'une heure, organisées en petits groupes, sont gratuites pour les participants.

CES ACTIVITÉS VOUS INTÉRESSENT ?

Pour bénéficier de cet accompagnement, n'hésitez pas à contacter la Maison Russe ou le pôle Senior. ■



La Maison Russe
1 rue de la Cossonnerie
01 69 46 85 00
maisonrusse@gmail.com



©Denis Trassil

NOUVEAUTÉ

Portage des repas à domicile : le soir et le dimanche aussi !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service municipal de portage de repas à domicile permet à de nombreux Génomévains, retraités et/ou en situation de handicap, de recevoir, du lundi au samedi, un déjeuner équilibré directement livré à domicile. Ces repas, élaborés par la cuisine intercommunale, assurent une alimentation saine et variée. Ce dispositif contribue à favoriser le maintien à domicile des personnes les plus fragiles.

À PARTIR D'AVRIL 2025, UNE NOUVEAUTÉ !

Afin de répondre aux besoins des Génomévains pour qui il est parfois difficile de faire leurs courses ou de préparer le dîner, la Municipalité a souhaité étendre ce service du portage de repas déjà existant (midi + au samedi soir) le soir et le dimanche.

DES TARIFS ADAPTÉS

Ce service propose des prix ajustés en fonction des ressources (revenus + charges), avec la possibilité de bénéficier d'aides financières telles que l'allocation personnalisée d'autonomie ou un crédit d'impôt.

INTÉRESSÉ(E) PAR LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE POUR VOUS OU UN PROCHE ?

Que vous soyez déjà bénéficiaire du portage de repas ou non, contactez les agents du pôle Senior de la Ville à partir de fin mars 2025 pour connaître tous les détails de cette nouvelle offre : tarifs, modalités de livraison, etc.

Le portage de repas à domicile est bien plus qu'un simple service de livraison. Les élus ont souhaité que les chauffeurs soient chargés de s'assurer du bien être des bénéficiaires à chaque portage de repas. Un moyen de veiller au quotidien sur les Génomévains les plus vulnérables.

+ d'infos
01 69 46 80 45
pole-senior@sgdb91.com



RETOUR SUR...

Les festivités pour les seniors

“ Comme chaque année, nos aînés génovéfains ont été nombreux à participer aux festivités spécialement organisées pour eux à la salle Gérard Philipe.

Les célébrations ont débuté le mercredi 15 janvier par un **déjeuner dansant convivial**, animé par l'orchestre et les danseurs de Pascal de Smet. Le vendredi 17 janvier, un **dîner dansant** a prolongé la fête, offrant une soirée mémorable placée sous le signe de la bonne humeur. **Au programme** : madison, tango, paso doble et chachacha.

Le mercredi 22 janvier, la salle Gérard Philipe a de nouveau accueilli nos seniors pour un **déjeuner-spectacle exceptionnel**, où une animation Cabaret "à la Française" a accompagné le repas, offrant une expérience digne des plus grands cabarets parisiens.

Enfin, le mois de janvier et ses festivités se sont clôturés en beauté le dimanche 26 janvier, avec un **après-midi spectacle et une comédie musicale**, plongeant nos aînés dans l'ambiance des années 80. ■



PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



ACTIVITÉS DES SENIORS

FÉVRIER • MARS 2025

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE

LES ACTIVITÉS DES SENIORS

Nom :

Prénom :

Nom (conjoint) :

Prénom (conjoint) :

Adresse :

.....

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone :

Portable :

Mail :@.....

PARIS DE COCO CHANEL

VENDREDI 7 MARS 1 2

SORTIE THÉÂTRE

SAMEDI 15 MARS 1 2

CONCOURS DE BELOTE

JEUDI 6 MARS 1 2

REPAS DE L'AMITIÉ

MERCREDI 12 MARS 1 2

DÉCOUVERTE DE L'INFORMATIQUE

DÈS FIN FÉVRIER Je suis intéressé(e)

DÉCOUVERTE DU SMARTPHONE

DÈS FIN FÉVRIER Je suis intéressé(e)

Règlement par chèque à l'ordre de la régie des retraités à joindre au coupon, en espèces ou CB sur RDV au pôle Senior si votre inscription est retenue.

Bulletin de pré-inscription à joindre à mon (mes) règlement(s) par chèque à l'ordre de **régie des retraités** (sauf pour le loto rose) et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou par courrier à : **Pôle Senior • Mairie annexe • rue Emile Kahn • 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois**

SORTIE RER • VISITE GUIDÉE PARIS DE COCO CHANEL "UNE LIBÉRATRICE DE LA FEMME"

VENDREDI 7 MARS

Organisée dans le cadre de la "Journée Internationale des Droits des Femmes".
Après-midi, place Vendôme, Paris. 1h30 de visite. Sortie RER : Tickets à la charge du participant (départ en train de la gare de Sainte-Geneviève).

Prix : 22 €.

Emblème d'une certaine modernité vestimentaire, Coco Chanel, en éternelle soumise, a transgressé les codes stylistiques d'une époque pour mieux libérer les femmes. S'inspirant du vestiaire masculin, elle bannit le corset et introduit le pantalon dans la mode féminine.

Inscription obligatoire avant le 21 février.

SORTIE THÉÂTRE UNE IDÉE GÉNIALE !

SAMEDI 15 MARS

16h30 au théâtre des Variétés.

Tarif : 58 €.

On a tous un sosie dans le monde. Et si vous rencontriez le vôtre ? Depuis qu'ils ont visité un appartement pour s'installer ensemble, Arnaud a un léger doute : Marion a-t-elle eu un coup de cœur pour l'agent immobilier ? Par pur hasard, il rencontre le sosie de celui-ci et lui demande de se faire passer pour le véritable agent immobilier. Une idée géniale ! À moins que le faux agent se retrouve nez à nez avec le vrai... Et qu'un frère jumeau débarque à l'improviste. Trois sosies dans la même soirée, c'est trop pour Arnaud !

Pré-inscription obligatoire avant le 12 février.

CONFÉRENCE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU SAVOIR LA MUSIQUE DU COSMOS

MERCREDI 5 FÉVRIER

19h à la médiathèque Olivier Léonhardt

Tarifs : GRATUIT

Conférence par Olivier Drapier, Directeur de recherche CNRS à l'école Polytechnique. Contact : conférences@upop.fr

LOTO

JEUDI 13 FÉVRIER

De 14h30 à 17h à la salle du champ de foire, Rue Léo Lagrange, accueil à partir de 13h30

Tarifs : Génovéfains : 3 € les 3 cartons ou 5 € les 6 cartons • Hors commune : 6 € les 3 cartons ou 10 € les 6 cartons.

Inscription sur place uniquement dès 13h30 pour les Génovéfains.

BAL

VENDREDI 21 FÉVRIER

De 14h à 18h à la salle du Champ de Foire. Rue Léo Lagrange. Accueil dès 13h30.

Présence d'un taxi-danseur.

Tarifs : Génovéfains : 10 € (sur présentation de la carte d'activités du pôle Senior ou justificatif domicile) • Hors communes : 12 €. Règlement sur place.

Pas de pré-inscription, règlement sur place.

CONCOURS DE BELOTE

JEUDI 6 MARS

À 14h à la salle du champ de foire, rue Léo Lagrange, accueil dès 13h30.

Tarifs : Génovéfains : 8 € •

Hors communes : 10 €.

Pré-inscription obligatoire.

REPAS DE L'AMITIÉ

MERCREDI 12 MARS

Dès 12h à la salle Gérard Philipe. Accueil à partir de 11h30.

Tarif : 6,60 €.

Inscription obligatoire avant le 21 février.

DÉCOUVERTE DE L'INFORMATIQUE ET DU SMARTPHONE

Si cela vous intéresse, cochez la case sur le coupon réponse ci-joint et le pôle Senior vous contactera pour vous donner toutes les informations nécessaires sur ces séances (démarrage fin février).

RETOUR SUR...

Un marché de Noël de rêve !

« Ce sont de super idées de cadeaux ! » « Tu as pensé à ta lettre au Père Noël ? ». En tendant l'oreille, aucun doute possible, nous sommes au cœur du Marché de Noël installé pour la seconde fois au parc Pablo Neruda, plus grand, plus aéré et surtout réparti sur trois jours les 6, 7 et 8 décembre.

PROJET
RÉALISÉ

Cette deuxième édition a fait l'unanimité : « Cela ressemble vraiment à un marché alsacien avec ces chalets en bois et ses odeurs de pain d'épice » se ravit une maman. Les services municipaux, en partenariat avec l'Association des Commerçants et Artisans, se sont démenés pour offrir aux Génomévains des créations artisanales et des produits gourmands de qualité. Nouveauté 2024 : une inauguration festive qui s'est déroulée le vendredi soir avec le concert des élèves du Centre Artistique Noreev puis le discours de Monsieur le Maire, Frédéric Petitta entouré des Conseils Municipaux dont celui des enfants, ravis d'appuyer sur le champignon pour lancer les illuminations du centre-ville.

Après la traditionnelle distribution de vin, de chocolat chaud et de soupe à l'oignon assurée par le Conseil des Sages, place aux activités ; certains grimpent dans les autos-tamponneuses, d'autres caressent les animaux de la ferme pédagogique, posent aux côtés du Père Noël venu spécialement de Laponie ou dégustent les mets du moment : le traditionnel combo vin/huitres. « Nous aimions bien le Donjon mais l'esprit de Noël est mieux représenté ici dans ce parc plus central. La circulation au milieu des chalets sous les arbres permet de croiser les amis, voisins et familles » explique Stéphanie. « Côté chalets, la qualité des produits proposés est vraiment top, on retrouve ou découvre des artisans locaux, c'est un sans-faute ! »

Service Développement Economique & Animations Commerciales
01 69 51 83 78 ou dev-eco@sgeb91.com

VILLAGE & MARCHÉ DE Noël



©Denis Trassfi



« Il y a vraiment beaucoup d'artisans de l'Essonne, c'est très valorisant pour le Territoire et chacun a fait un effort de présentation. Nous n'avons pas vu de "made in China". C'est très joli, coloré et lumineux. Nous allons acheter des décorations de Noël, c'est certain !

CHRISTELLE, GUILLAUME
AVEC JULIA ET CLÉMENT





PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



BUS DE NOËL Vous êtes formidables !



PROJET
RÉALISÉ

« C'est la première fois que l'on offre un jouet, c'est un don certes mais

aussi une manière d'éduquer nos enfants au partage et à la solidarité ! » Julie, maman de Malone et Kayssie, fait partie de ces centaines de Génévécains mobilisés pour offrir un cadeau aux enfants moins chanceux que les leurs. Depuis 8 ans, l'opération menée en partenariat avec Ile-de-France Mobilités (IDFM) connaît un succès grandissant ; deux collectes ont eu lieu le 23 novembre sur le parking du Carrefour et le 6 décembre au Marché de Noël. Près de 300 jouets récoltés ont été triés et emballés par les élus et le Conseil Municipal des Enfants le 11 décembre puis redistribués le 14 décembre en présence de Monsieur le Maire, Frédéric Petitta et du Père Noël. Grande nouveauté cette année, les petits Génévécains inscrits auprès de l'Acafi, Les Mères Veilleuses, Le Secours Populaire, l'Escale et la Croix Rouge se sont retrouvés, avec leur famille, autour d'un goûter convivial avant de récupérer leurs cadeaux ! Un grand merci à tous les petits Julie, Malone et Kayssie qui se sont mobilisés pour démontrer que la solidarité à Sainte-Genève n'est pas qu'un slogan et à IDFM qui honore chaque année ce rendez-vous. ■



“ Je tenais à remercier personnellement l'ensemble des acteurs de la Ville et l'ACA pour cette belle organisation. Cette année encore, j'ai vécu des moments joyeux, enrichissants, remplis de gentillesse et de chaleur humaine !!! Merci de me permettre de vivre de si belles journées dans de si bonnes conditions et vivement le prochain événement !

TANTE MILI,
EXPOSANTE AU MARCHÉ
DE NOËL



“ C'est vraiment super et plus ouvert qu'au Donjon. Il y a vraiment beaucoup de choix, très variés dans les chalets et l'ambiance est vraiment chaleureuse. Les enfants peuvent aussi se balader en toute tranquillité et le vin chaud est excellent !

JILL, VANESSA
AVEC CHARLOTTE, MATHÉO
ET MILLA



© Denis Thieffr

DÉCORATIONS DE NOËL

La Ville s'illumine !

De l'Hôtel de Ville à l'avenue Gabriel Péri, en passant par la route de Corbeil et la façade du Donjon, la Ville s'est parée de magnifiques illuminations pour la plus grande joie des petits et des grands. Il aura fallu trois semaines aux agents pour installer ces kilomètres de guirlandes. Le service Espaces verts a aussi imaginé et créé des décors ainsi que de nouveaux massifs sur une dizaine de lieux répartis dans tous les quartiers de la Ville, pour que tous les habitants goûtent à la magie des fêtes de fin d'année !





© Maitilde Marques

RETOUR SUR...

Restauration d'un patrimoine historique et culturel extraordinaire

Une quarantaine de peintures ocre et dorées, représentant des scènes religieuses, des saints et des villes russes ont retrouvé leur éclat d'antan après 1 500 heures de travaux. Le 4 décembre dernier en présence de Monsieur le Maire, Frédéric Petitta, de Michel Manago secrétaire général de l'Église et de nombreux prêtres orthodoxes venus bénir la crypte voûtée, l'ambiance est autant à l'émerveillement devant ces chefs d'œuvres restaurés qu'au recueillement. La restauration de ce patrimoine a suscité une vague de dons impressionnante puisque sur les 100 000 euros du coût du chantier, 65 % proviennent de dons privés. Ici, entourés des 120 m² de décors sur murs, en bois et métal sont enterrés des évêques du diocèse orthodoxe, un ancien premier ministre de Nicolas II de Russie et Albert et Marguerite Benois, peintre et architecte à l'origine de ces icônes. Les Gênois peuvent visiter la crypte qui a retrouvé toute sa splendeur en contactant l'église Notre-Dame de l'Assomption. ■





PROJETS CITOYENS

Dancez et chantez avec la Ville !



“ Créer du lien, lutter contre les préjugés, faire ensemble ; voilà les objectifs de ces projets citoyens initiés par le service Culturel en 2025. Au programme reconduction de la chorale et nouvel atelier danse !



Danser c'est sympa mais danser en groupe c'est mieux. Le Collectif Grand Pop vous invite à bouger avec lui pour un voyage autour des danses du monde. Depuis plus de 10 ans cette quinzaine de musiciens réinvente le bal populaire avec notamment "le Bal à Béné" qui s'adresse à tous « ceux qui savent danser, ceux qui ne savent pas mais qui aimeraient bien essayer, ceux qui savaient mais qui ont oublié ou ceux qui dansaient avant, mais ça fait longtemps... » bref à tous les publics. Vous les verrez à la Fête des Mômes et en novembre prochain lors du grand bal participatif. Ce jour-là, vous chanterez peut-être avec la Chorale Popup. « Nous avons souhaité poursuivre notre partenariat avec Caroline Chivé qui nous a déjà régales avec sa centaine de choristes génévains » indique Alice Sebbag, Adjointe au Maire chargée de la Culture. Les premiers ateliers débiteront le 2 février, à raison d'un par mois. Le tout est gratuit et permet, quel que soit son niveau, de prendre plaisir à chanter et rencontrer d'autres habitants de 7 à 77 ans ! Vous en avez rêvé ? C'est le moment d'essayer !



Renseignements et contact

Caroline Chivé : 06 85 76 52 47
Inscriptions au service culturel : 01 69 46 80 92
ou par mail : elodie-quignon@sgdb91.com



“ Je suis ravie de poursuivre ces ateliers qui permettent beaucoup d'échanges entre participants, de tous âges, de tous quartiers et horizons sociaux. Inutile de savoir bien chanter pour venir, c'est la force du groupe qui rend cet instant magique. On peut s'appuyer sur les autres, le collectif est essentiel. Chacun y trouve du partage et de la bienveillance. J'appelle particulièrement les hommes, jeunes ou moins jeunes, à nous rejoindre. Ne soyez pas timides !

CAROLINE CHIVÉ,
CHEFFE DE CHŒUR

TOURNOI INTERNATIONAL

TENNIS MOINS DE 14 ANS



40^{ÈME}



TIM

ESSONNE

En attendant de devenir les futurs grands champions, les jeunes tennismen et tennismen du monde entier se donnent rendez-vous à Sainte-Geneviève !



PAULINE
PARMENTIER
MARRAINE
DU TIM 2025



ANDREEVA

WESTRAL

BLANCANEAU

RODRIGUEZ

HALEP

NOLET

CLIC

KE

MEDEVEV

RUBLEV

FABRY

PEULLIE

DIMITROV

NADAL

MAUREZMO

HINGIS

GASQUET

FEDERER

MATHEU

ZHENG

FILS

08 AU 23
FEVRIER
2025

A SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Comité Essonne Tennis : 33 Avenue Jacques Duclos

Entrée LIBRE
1/2 finales et finales : Entrée à 3€
reversés à l'association REBOND
selon nombre les visiteurs assésésés sur monnaie dans le sport



ASSOCIATION

RERS

Le RERS, Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs, est un collectif d'habitants désireux de rentrer en contact pour échanger des savoirs intellectuels ou manuels, des savoir-faire et des connaissances. Depuis bientôt 20 ans, cette association s'appuie sur un principe très simple : la réciprocité ! Les adhérents gèrent la mise en relation des "offres" et des "demandes", attentifs à ce que les savoirs échangés le soient dans une optique conviviale, tolérante au bénéfice de l'épanouissement de chacun, non récupérable par quelque idéologie que ce soit.

Vous avez une compétence que vous souhaitez partager, et vous disposez d'une demi-journée par semaine ? N'attendez plus !

Venez étoffer la palette de savoirs qui comporte actuellement de l'espagnol, des ateliers d'écriture, de travaux manuels, d'aquarelle ou encore de Tai Chi.

Et bien entendu, c'est gratuit : à la différence des échanges de services, les échanges de savoirs ne se monnayent pas et sont inestimables ! ■



☎ Juliette Focher 06 78 80 30 13
4 allée François Villon
R.D.C. Bât Normandie
"La Héronnière"

Ils sont formidables

LE RUCHER

Des travaux à la miellerie

“ Selon les saisons, une ambiance bucolique règne à deux pas du Donjon et à quelques mètres de la serre. En plein centre-ville, la Ville accueille des ruches, dont les habitantes sont choyées par les membres d'une douce association : Une abeille sur le toit.

Fondée en 2011, l'association gère une quinzaine de ruches pour initier à l'apiculture et sensibiliser à la protection des abeilles et de la biodiversité. En partenariat avec la Commune de Sainte-Geneviève-des-Bois depuis 2019, elle entretient le rucher municipal et propose des animations pédagogiques pour les écoles, les centres de loisirs, ainsi que lors d'événements locaux. Forte de son groupe de bénévoles, l'association favorise une apiculture respectueuse du rythme des abeilles tout en renforçant le lien entre les citadins et la nature.

Et qui dit bénévoles, dit parfois système D ! C'est donc avec une joie non dissimulée que les 94 adhérents ont appris que des travaux de réfection menés par la Ville permettront très bientôt de travailler dans des conditions optimales. Le local, entièrement rénové, comprendra, entre autres, une cuisine aménagée, où les miellées pourront se faire dans de meilleures conditions.

Les bénévoles pourront également accueillir comme il se doit les visiteurs et les nombreux groupes d'enfants qui viennent au rucher. Parés de ces beaux locaux, les adhérents pourront se consacrer à un projet qui leur tient à cœur : obtenir le label APICité, qui valorise les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs.

Les activités de l'association vous intéressent ? Etienne Baur, Président, et Marie-Claire Giry, Vice-Présidente, vous convient à leur assemblée générale qui aura lieu le samedi 1^{er} février 2025 à 14 heures, salle du canal, 5-7 avenue du canal. ■

À L'AGENDA

☎ **Une abeille sur le toit**
5 rue de la glacière
07 68 04 53 18 (répondeur)
uneabeillesurletoit@gmail.com
www.uneabeillesurletoit.fr

📅 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER
14H, SALLE DU CANAL



BÉRANGÈRE MARTIN

Une peintre Génovéfaine médaillée Arts Sciences Lettres !

Le parcours de Bérangère Martin a toujours été placé sous le signe de la création. Rien d'exceptionnel quand on est fille d'artisan menuisier. Dès son plus jeune âge, elle s'amuse à copier les grands maîtres comme Monet et Manet. Comme il n'est jamais évident d'embrasser tôt une carrière artistique, Bérangère travaille alors durant 10 ans dans le milieu hospitalier, les EHPAD, les collèges et lycées... mais le crayon n'est jamais loin. En 2009, la Génovéfaine pousse les portes d'une agence de presse photo, creuse en amateur le sillon de la peinture et découvre le pastel, une révélation. Un voyage en Inde en 2013 sera l'occasion pour elle de s'essayer aux portraits et enfin de confronter ses œuvres au public en 2016 et d'exposer en 2017 deux tableaux au Carrousel du Louvre. En 2018, notre artiste plasticienne s'inscrit à la Maison des Artistes et épouse enfin la carrière dont elle rêve. Est-ce pour renouer avec les odeurs de bois de l'atelier génovéfain de son enfance que Bérangère s'inscrit à l'école Boule pour apprendre la sculpture ornementale sur bois ? Peut-être, sans doute. Elle y décroche en tout cas son diplôme en 2022.

Devenue résidente de la Piscine d'en Face, elle est repérée en mars 2024 par un homme qui lui demande si elle est médaillée "Arts Sciences Lettres". La suite, c'est Bérangère qui la raconte : « Je ne lui réponds pas du tout, mais j'aimerais bien, car cela fait 3 ans que j'attends cela. Tout est allé très vite... Je constitue un dossier, prépare un book, j'envoie le tout ». Le 18 juillet 2024, la peintre reçoit un courrier de l'Académie Arts Sciences Lettres lui notifiant que la commission supérieure des récompenses lui a décerné le diplôme de la médaille de Bronze, remis lors d'une réception et d'un dîner d'honneur au grand hôtel de Paris en octobre 2024. Un grand bravo à Bérangère, une fierté pour elle mais aussi pour toute la Ville. C'est officiel, Bérangère est reconnue comme une vraie artiste ! ■



Ils se sont implantés

Bistrot 212

RESTAURANT



Depuis le mois de septembre, le célèbre burger 212 s'est mué en "Bistrot du 212". Aux commandes, on retrouve Manon Paquignon, qui régalaît déjà les convives en tant que membre de la brigade en cuisine. Cette jeune cheffe a choisi de conserver ce qui

faisait la renommée de l'établissement, à savoir les burgers, tout en y apportant une touche plus marquée de cuisine traditionnelle. Chaque semaine, une nouvelle ardoise de plats du jour offre la possibilité de savourer sur place ou d'emporter des mets gourmands et réconfortants, parfaits pour la saison hivernale. Parmi eux : tartiflette, blanquette de veau ou encore bavette d'aloïau. Que les habitués se rassurent : les incontournables sont toujours au rendez-vous ! Salades, wraps et délicieux desserts continuent de figurer à la carte. Tout est fait maison, à partir de produits frais et rigoureusement sélectionnés. La nouveauté : désormais on peut également déjeuner au 212 de la Route de Corbeil le lundi. Si vous préférez rester au chaud, la vente à emporter ou en livraison est possible, depuis leur site internet, par téléphone ou via les plateformes de réservation habituelles. Enfin, Manon propose également ses services en tant que traiteur pour tout type d'événement (mariage, anniversaire, baptême...).

212 route de Corbeil • 01 60 15 58 87
www.lebistrotdu212.fr • lebistrotdu212@gmail.com
Lundi : 12h-14h. Mardi au samedi : 11h30-14h et 19h-22h

La maison des gourmandises

BOULANGERIE-PÂTISSERIE



L'ouverture de cet établissement est l'aboutissement d'un projet de longue date pour ce couple de Gênovéfains. Pour le plus grand bonheur des riverains, Hajra et Said Bouaouaja ont repris l'ancienne boulangerie du quartier, qu'ils ont entièrement rénovée avec une décoration chaleureuse et soignée. À la tête d'une équipe de six personnes, ils proposent une gamme variée de gâteaux, de pains et de viennoiseries qui séduisent autant les yeux que les papilles.

Leur vitrine regorge de pâtisseries élégantes, dont des créations trompe-l'œil si réalistes qu'on hésite à les déguster, tandis que leurs muffins, d'une taille généreuse, achèveront de vous convaincre. Côté boulangerie, les amateurs de bons pains apprécieront les baguettes traditionnelles, le pain aux olives ou encore le pain baltique, parfait pour accompagner vos repas.

Leur promesse est simple mais engageante : des produits 100 % faits maison, sans aucun recours au surgelé. Une adresse désormais incontournable pour les gourmands et les amateurs de produits authentiques et de qualité.

189 avenue du Président Salvador Allende
01 69 04 65 02 • insta : maisondesgourmandises
Lundi au samedi : 6h30-20h30. Dimanche : 7h30-20h30

Nuances végétales

SALON DE COIFFURE



Depuis le 7 octobre, Elisa Brieux, jeune Gênovéfaine passionnée par son métier de coiffeuse, propose une alternative naturelle et respectueuse de l'environnement juste à côté de la Mairie de Sainte-Genève-des-Bois.

Avec son salon "Nuances Végétales", elle révolutionne la coiffure avec une approche naturelle et écoresponsable. Elisa offre des services de coiffure 100 % végétaux, en utilisant des produits naturels exempts de composants chimiques nocifs. Colorations végétales à base de plantes tinctoriales, soins doux et respectueux de la santé des cheveux et du cuir chevelu : chaque geste vise à allier bien-être et écologie.

Que vous soyez sujet à des allergies, des intolérances aux produits chimiques ou que vous ayez des restrictions liées à une grossesse ou un problème de santé, confiez vos cheveux à cette véritable fée des ciseaux !

Chaque mois, Elisa propose une offre promotionnelle différente, destinée aux hommes, aux femmes ou aux enfants. Pour les adeptes du "fait maison", elle met également à disposition des colorations végétales sur-mesure et une large gamme de produits naturels adaptés à tous types de soins.

Elisa souhaite sensibiliser la communauté à des choix de consommation durables, en montrant que beauté et respect de l'environnement peuvent aller de pair. Une belle initiative pour allier plaisir, santé et préservation de notre planète.

4 rue Emile Kahn • 09 87 65 04 88
nuances.vegetales91@gmail.com
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h-19h. Samedi : 9h-18h

NOUVEAUX GERANTS

bioeop

+ 70 producteurs locaux

Fruits & Légumes **Vrac & épicerie** **Hygiène & Beauté**
Produits frais **Maison** **Pain & Fromagerie**

12 rue du Poitou
 ZAC Maison Neuve
Brétigny-sur-Orge

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

beasket
 Restaurant Coffee Shop
 Espace Coworking Click & Collect
 Terrasse Retrait Drive

1 an ça se fête !
 Service Continu / 7j-7
 128 av Gabriel Péri
 Ste-Geneviève-des-Bois
 Tél - 09.55.40.28.76

Code Promo : koo1
-15% SUR L'ADDITION*

Code Promo : koo2
1 MENU KIDZY en NUGGETS BIO 4,00 €* au lieu de 7,50€

* Une offre par jour et par personne. Valable jusqu'au 31 mars 2025. 40€ caisse, aux dames ou retrait drive. (1) hors boisson D19 Ajut & complément de sale.

L'ENTR'ACTE

BAR · TABAC · BRASSERIE · JEUX

78 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
 06 60 45 53 91

PEINTURE ENDUIT DÉCORATIF PAPIER PEINT PARQUET MOQUETTE DALLE PVC PETITS TRAVAUX

PATRICE MAHAUT
 07 67 15 15 67
 patrice.mahaut@gmail.com
 18 RUE HENRI BARBUSSE
 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
 DEVIS GRATUIT

JARDINS DE JÉRÔME

UN GÉNOVÉFAIN À VOTRE SERVICE !

Contrat annuel d'entretien
 Tonte et débroussaillage
 Taille de haie et d'arbustes
 Plantation d'arbustes & vivaces
 Création de gazon semis / placage
 Gestion biologique paillage

06.49.43.61.61
 jeromejardins@gmail.com

-> Déplacement et devis gratuits

PUBLIEZ VOTRE PUBLICITÉ DANS LE PROCHAIN VOTRE VILLE

INFORMATIONS ET TARIFS :
 SERVICE ANIMATIONS COMMERCIALES ☎ 06 64 02 30 07

JE FAIS MES COURSES au marché

MARCHÉ DE LA GARE
 Samedi : 8h - 12h30

MARCHÉ DU DONJON
 Vendredi : 14h - 19h30
 Dimanche : 8h - 13h

CIRCUITS COURTS PRODUITS FRAIS SOUTIEN AUX COMMERCES LOCAUX

VICTORIA Energies **CHARLES**
DEPUIS 1958

Chaudières
Pompes à chaleur
Climatisation
Plomberie

Installation
Dépannage
Entretien

VILLEMOISSON SUR ORGE
01 60 15 50 25

LEBARON FUNERAIRE

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
CONTRAT OBSEQUES

à partir de **860€**

URGENCE DÉCÈS
7j/7 - 24h/24
01 60 15 19 15

VENEZ ET COMPAREZ

Place du Marché du Donjon
153 route de Corbeil - **SAINTE GENEVIEVE DES BOIS**

DDF
GÉNÉRAL / ÉLECTRIQUE

06 29 75 61 89

Jason DIDIER DE FRESSE
didierdefresse@hotmail.fr

139 avenue Gabriel Péri
Sainte-Geneviève-des-Bois
www.ddf-electricite.fr
01 69 46 79 80

- ⚡ Dépannage
- ⚡ Éclairage Led
- ⚡ Alarme
- ⚡ Rénovation
- ⚡ Domotique
- ⚡ Vidéo-surveillance
- ⚡ Interphone

Devis Gratuit

L'aide à domicile sur-mesure

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

01 83 61 05 00

95 Route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

petits-fils.com

LSCP

DEPUIS 1994
STATION AGRÉÉE
Elm leblanc - Chaffoteaux
Saunier Duval - Frisquet

Dépannage sous 24h
Entretien, réparation et remplacement d'appareils gaz
Contrat d'entretien

- Détartrage, débouillage
- Électricité, plomberie

Perrot - Chappin - Vélar standard - General
Belle - Mox - Inax - Vap - De Dietrich...

Tél. 01 69 51 07 17 - Fax 01 69 51 46 40
40 bis av. Gabriel Péri - 91700 SGDB
www.lscp-chauffage-plomberie.fr - lscp@lscp.fr

L'ATELIER DU JARDINIER

VOTRE ARTISAN DU JARDIN
François LAMAZIERE

- Entretien de jardin
- Tonte, désherbage, débroussaillage
- Tailles de haies et d'arbustes
- Plantations
- Nettoyage haute pression
- Contrat annuel d'entretien

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUIT

06 60 58 48 06
latelierdujardinier91700@gmail.com

PASCAL PLOMBERIE CHAUFFAGE

WWW.PASCAL-PLOMBERIE-CHAUFFAGE.COM

6 AVENUE DANIELE CASANOVA
91360 VILLEMOISSON SUR ORGE

01.69.46.08.95
06.24.22.26.95

repar'stores
Réparation et modernisation de volets roulants
www.reparstores.com

Yoann DESPRES
Tél : 07 64 44 78 43
yoann.despres@reparstores.com

- Réparation de volets roulants et de stores toutes marques
- Dépannage, motorisation et installation
- Devis gratuit
- Forfaits à partir de 70 €
- Intervention dans les 48h

PUBLIEZ VOTRE PUBLICITÉ
DANS LE PROCHAIN VOTRE VILLE

INFORMATIONS ET TARIFS :
SERVICE ANIMATIONS COMMERCIALES ☎ 06 64 02 30 07



HOMMAGE À **ILAN HALIMI** victime de la barbarie

JEUDI 13 FÉVRIER 2025

11H • PONT DE LA FOUILLE
RUE ANTOINE ROCCA



État civil

Naissances

Leïcka Alceus née le 27 juillet
 Nikki Szeremeta née le 28 juillet
 Maxence Amand né le 5 août
 Olivia Kristine Arranz née le 3 septembre
 Cassie Dieux née le 30 septembre
 Eremia Covaci né le 2 octobre
 Niakalé Traoré née le 4 octobre
 Vasile Cucuruz né le 6 octobre
 Lyel Bilembo né le 7 octobre
 Abdoulaye Kante né le 8 octobre
 Sophia Genc née le 8 octobre
 Maïssa Cisse née le 8 octobre
 Mia Habibes Keriel née le 10 octobre
 Éléonor Rampath née le 18 octobre
 Hailey Boutfol née le 18 octobre
 Melaniya Costas née le 26 octobre
 Younes Harkati né le 29 octobre
 Zerya Guven née le 3 novembre
 Ishaq Néçili Boiguille né le 6 novembre
 Maxence Ramos né le 7 novembre
 Ibrahim Sall né le 7 novembre
 Alma Ziyani née le 10 novembre
 Raaga Samikannu Ramesh née le 12 novembre
 Imran Boumekhla né le 13 novembre
 Abdoul-Aziz Gomes né le 13 novembre
 Djeneba Traore née le 13 novembre
 Mirvan Gunduz né le 13 novembre
 Malo Faure né le 14 novembre
 Ismaël Armand né le 14 novembre
 Ayden Skorupka né le 19 novembre

Mathias Pinheiro Martins né le 21 novembre
 Martim Gaspar Moreira né le 22 novembre
 Axel Couture né le 24 novembre
 Emilia Da Silva Santos née le 24 novembre
 Ômer-Fatih Arslan né le 26 novembre
 Nolan Mandet né le 27 novembre
 Nathan Vallage né le 28 novembre
 Eden De Sousa né le 30 novembre

Mariages

Jovel Quinto et Axel Manceau le 7 décembre
 Chloé Berbudeau et Grégory Adonai le 21 décembre
 Fatima Birinci et Zagros-Hammi Tum le 21 décembre

Pacs

Beny Ndouna et Anuarite Matente-Koussouna le 14 novembre
 Jean-Christophe Brochard et Nathalie Dérigond le 29 novembre
 Kévin Duhail et Jessica Flor Torres le 29 novembre
 Jean-Pierre Phipps et Augustine Coquin le 2 décembre
 Lucas Prieur-Férat et Laure Chochoy le 9 décembre
 Laetitia Hianne et Juanita Vera Febres le 12 décembre
 Renaud Fagothey et Aline Zimmermann le 20 décembre
 Nicolas Buffet et Pauline Rayer le 24 décembre

Décès

Micheline Bellanger épouse Dymon le 19 mai
 Henri Renaud le 19 septembre
 Jean-Claude Roche le 1^{er} octobre
 Nicole Prunier épouse Le Bateur le 21 octobre
 Jean-Louis Barbant le 8 novembre
 Jacques Frimon le 28 novembre

Faire Ensemble Sainte Geneviève

Madame, Monsieur, Chers amis Génovéfains,
Permettez-moi, en tout premier lieu, au nom des élus de la majorité municipale, de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement pour la nouvelle année.

Après un travail d'études mené conjointement entre le conseil des sages et les services municipaux, nous avons souhaité lancer, le 1er janvier dernier, la mutuelle communale. Et les nombreux échanges que nous pouvons avoir sur ce sujet témoignent que la question de l'accès aux soins et de la couverture santé est un sujet absolument déterminant pour tous les Génovéfains. Cette volonté de la ville de faire de votre santé sa priorité se traduit par ce lancement, mais également par la concrétisation de plusieurs projets phares.

Je pense notamment au début des travaux du grand pôle santé de Cœur d'Essonne, un bâtiment ultra-moderne de 4 000m² intégrant un centre des urgences et un plateau technique d'imagerie Scanner - IRM - Radiologie porté par plus de 50 médecins généralistes et spécialistes.

Je n'oublie pas non plus le choix des architectes du futur pôle de santé mentale de l'hôpital Barthélémy Durand, l'installation d'un cabinet d'orthophonistes au sein du U de Saint-Hubert ou encore l'inauguration prochaine du pôle départemental de diabétologie en centre-ville réalisé par le Centre Hospitalier Sud-Francilien et Cœur d'Essonne Agglomération.

Ces projets concrétisent cette idée de "prendre soin" qui vient guider nos projets pour l'année 2025. En prenant soin aussi de nos jeunes Génovéfains avec la montée en puissance de la Maison des Réussites Educatives et de la Parentalité ainsi que du Tiers-lieu Jeunesse ou encore le lancement des travaux de réhabilitation et d'extension des écoles Romain Rolland et Jean Jaurès.

Prendre soin de notre environnement et de notre cadre de vie avec la renaturation de nos parcs également. La plantation de 2 200 arbres au sein de la Châtaigneraie est en cours et la première phase des travaux du parc des Mares Yvon in-

cluant notamment la création d'un verger pédagogique est également lancée. Le choix des nouvelles aires de jeux qui viendront agrémenter le parc Pierre a été réalisé tandis que leur installation est prévue en cours d'année.

Si notre ville subit de plein fouet l'augmentation des prix et les inquiétudes budgétaires persistantes liées aux décisions du gouvernement, elle continue d'agir au plus près des Génovéfains pour défendre la qualité de vie qui nous est chère, et vous accompagner en proximité face aux aléas de la vie.

En 2025, nous continuerons, avec vous, de faire ensemble Sainte Geneviève, loin des polémiques politiciennes stériles, en veillant toujours à écouter et à rassembler tous les Génovéfains, sans exclusive.

Belle année 2025 !

Bien fidèlement,

Jean-Pierre Vimard pour le groupe
« Faire Ensemble Sainte Geneviève »

Tous ensemble pour Sainte Geneviève des Bois (divers droite, indépendants et citoyens sans étiquette)

Chers Génovéfains,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2025 : qu'elle vous apporte bonheur, joie, succès et surtout la santé ! Nous avons une pensée particulière pour nos compatriotes de Mayotte dont la vie a été dévastée par le cyclone Chido et qui étaient, au jour où nous écrivons cette tribune, sous la menace d'une nouvelle tempête.

Les défis de notre pays restent immenses, et le nouveau Gouvernement Bayrou tout aussi incapable que le précédent d'y répondre car il ne pose pas le bon diagnostic... et ne peut donc pas apporter les bonnes solutions. La formule attribuée à Edgar Faure colle tristement à la situation : « L'immobilisme est en marche, et rien ne pourra l'arrêter ».

Dans notre ville, une forme d'immobilisme s'est aussi installée. La majorité préfère se draper dans le rôle de la victime d'une baisse des subventions de l'Etat plutôt que de réaliser les économies maintes fois repoussées. Il existe pourtant des marges de manœuvre. Ainsi, lors du conseil municipal du 2 décembre dernier,

la Mairie a voté une délibération permettant aux bailleurs sociaux (les entreprises chargées d'entretenir notre parc de logements HLM) de bénéficier de réductions d'impôts, en échange... de pas grand chose, ou tout simplement de faire leur travail : entretenir les logements, avoir un nombre de gardiens suffisant par rapport aux nombre de logements, etc. Cette « convention cadre portant sur l'abattement de TFPB » (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) signée sur 2025-2030 coûtera une somme énorme : 2 millions d'euros !! 60% à la charge de la ville, 40% à la charge de l'Etat alors même que le déficit budgétaire est abyssal. Les propriétaires génovéfains qui ont vu encore leur taxe foncière augmenter seront ravis de savoir qu'ils paient plein pot tandis que les Sociétés HLM, pleines aux ai, peuvent faire de l'optimisation fiscale sur leur dos.

Nous avons exprimé nos réserves quand aux capacités du syndicat intercommunal SMOYS de négocier l'achat d'énergie pour la ville, au vu de l'explosion du coût pour la commune. D'autres organismes intercommunaux plus

puissants et plus efficaces existent en Ile-de-France... mais ils ne permettent pas de « recaser » les amis de la majorité. Rappelons que ce syndicat a connu des détournements de fonds importants par le passé.

Concernant l'événement tragique qui s'est déroulé à la Gare que nous évoquions dans notre précédente tribune, le Maire a répondu à notre question en conseil et donné les éléments en sa possession, sachant qu'une enquête est en cours. Nous avons insisté sur la nécessité de sécuriser les piétons par rapport aux trajets des bus lors de la prochaine réorganisation du pôle gare.

Nous avons voté favorablement pour l'attribution des subventions à toutes les associations de la ville et en profitons pour remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui les animent. Nous avons également voté favorablement pour une subvention pour la ligue contre le cancer proposée par Nadia Carcasset.

Thomas Zlowodzki, Nancy Le Foll
(tous@ensemblesgdb.fr /
www.facebook.com/EnsembleSGDB)

Génovéfains libres et unis

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains,

Nous souhaitons commencer cette tribune en vous souhaitant une excellente année 2025, à vous ainsi qu'à vos proches : que cette nouvelle année vous apporte le meilleur à chacun, la santé, la joie, sans oublier ce besoin vital de solidarité et de fraternité dans ce monde fracturé.

Pour beaucoup d'entre nous, 2024 a été une année angoissante et incertaine, marquée par l'actualité internationale, les conséquences de la dissolution, les inondations, en particulier dans le quartier du Vieux Perray, et des problèmes de RER récurrents. Nous avons également une pensée pour nos compatriotes mahorais éprouvés par le cyclone Chido.

À Sainte-Geneviève-des-Bois, vos élus GELU se sont battus pour faire entendre votre voix lors de la consultation sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), ont combattu les hausses d'impôts massives et non nécessaires de la municipalité

en s'opposant au budget, et se sont investis sur le contrat de ville engagements « Quartiers 2030 », la sécurité et l'égalité femmes-hommes, notamment. Alors que M. Zlowodzki a déserté le conseil municipal et semble plus intéressé par les querelles partisans nationales que par la vie des Génovéfains, nous représentons plus que jamais la seule opposition crédible à la politique menée par la majorité.

En 2025, fidèles à l'engagement que nous avons pris au début de notre mandat en 2020, nous incarnons encore et toujours une opposition constructive et exigeante à la municipalité. Nous nous battons pour obtenir des baisses d'impôts pour les habitants, et continuerons de demander plus d'informations, aussi bien sur les projets de la ville (pôle gare notamment) que sur la gestion de la municipalité (en particulier la réponse aux inondations). Nous ne sommes cependant pas naïfs : nos divergences sont trop importantes avec la municipalité et l'écoute trop étrangère au fonctionnement de la

majorité pour que vos préoccupations soient entendues. Nous préparerons donc l'alternance dont les Génovéfaines et les Génovéfains ont tant besoin, en élaborant avec vous un projet politique à même de réunir une équipe compétente et diverse aussi bien dans ses sensibilités que dans ses quartiers de la ville. Dès mars 2026 et si les Génovéfains nous font confiance, cette équipe sera prête à préparer l'Avenir de Sainte-Geneviève pour tous ses quartiers, autour de la défense de l'école républicaine, de l'écologie, de l'écoute sans sectarisme, de la bonne gestion financière, de la vie associative, et de la sécurité pour tous.

Vous pouvez nous contacter pour toute question ou remarque à l'adresse suivante : genovefainslibres-tunis@gmail.com

Vos élus GELU : Quentin Chollet,
avec Marie-Noëlle Rolly, Thierry Besse,
Mélanie Schlatter et Zagros-Hammi Tum.

Retour sur le conseil municipal du 2 décembre 2024 -Extraits-

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Dans un contexte budgétaire contraint, certaines associations et établissements publics ne peuvent pas assurer leurs missions sans les recettes de la subvention Communale. Le Conseil Municipal peut voter le versement d'acomptes. Il convient d'autoriser le Maire à prendre une délibération afin de verser les acomptes. Dans le détail (association, acompte + vote) : C.C.A.S., 450 000 € : **37 pour et 2 abstentions (M. Zlowodzki et Mme Le Foll)** • Caisse des écoles, 53 000 € : **vote** • Comité des Œuvres Sociales : **vote** • S.G.S., 128 574,50 € : **vote** • S.G.S. rugby (contrat d'objectif), 4 000 € : **vote** • S.G.S. judo (contrat d'objectif), 40 800 € : **vote** • S.G. Football, 49 200 € : **vote** • S.G. Football (contrat d'objectif), 40 800 € : **vote** • Renaissance et Culture, 7 750 € : **vote** • Saint Geneviève Triathlon, 2 388 € : **vote** • Sainte Geneviève Triathlon (contrat d'objectif), 15 000 € : **vote** • Kraken Boxing Club-Handicap, 1 500 € : **vote** • M.J.C. Fonctionnement, 29 945,50 € : **vote** • Nue Comme l'oeil, 10 000 € : **vote**.

SUBVENTION À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ville s'engage pour Octobre Rose. Dans ce cadre, la Course Rose 2024 a réuni 907 participants et a permis d'encaisser 5 247,80 €. Comme chaque année, la Ville double le total des dons à travers une subvention de 5 247,80 € euros. Il convient d'autoriser le Maire à accorder 5 247,80 € à la Ligue Contre le Cancer.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR 7 SOLIDARITE 100 LIMITES

L'association 7 Solidarité 100 Limites a été créée à l'initiative d'un jeune génovéfain. Son objet : faciliter l'intégration et la professionnalisation des plus démunis, la réalisation d'actions de solidarité, l'accès aux sorties culturelles pour les enfants et la promotion des activités sportives. À son initiative, une journée conviviale a été organisée le 7 juillet 2024 dans le U de Saint Hubert. Il est demandé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association pour participer au financement de cette action.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

OUVERTURES DOMINICALES POUR L'ANNEE 2025

Les commerces de détail peuvent ouvrir, par décision du Maire, après avis du Conseil Municipal, dans la limite de 22 dimanches par an. La liste des dimanches doit être fixée avant le 31 décembre. Il est proposé d'octroyer douze dimanches pour 2025 : 5 janvier, 12 janvier, 29 juin, 31 août, 7, 14 et 21 septembre, 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre.

➔ Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 contre (M. Decoble).

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PROPOSE PAR LE SMOYS

Le SMOYS, au titre de ses compétence, est Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie pour le Gaz et l'Électricité (AOE). À ce titre, il lui revient d'exercer le contrôle de l'activité des concessionnaires - GRDF pour le Gaz et ENEDIS pour l'électricité -, de l'entretien du patrimoine concédé, de la qualité de l'énergie et de s'assurer de l'économie des contrats. La Loi portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Énergie (NOME), la Loi portant le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) et enfin la Loi dite Énergie et Climat ont entériné la fin des tarifs réglementés pour les clients non domestiques. Les marchés de l'énergie sont donc devenus complexes et évolutifs. Le groupement de commande est un outil répondant à cette complexité. Aussi, pour optimiser notre commande publique et obtenir de meilleurs prix, la Commune a rejoint le groupement de commande du SMOYS. Aujourd'hui le SMOYS lance un nouveau groupement de commande et nous propose de les rejoindre de nouveau. La commune est satisfaite du groupement de commande actuel pour la fourniture en électricité. Pour le futur groupement de commandes proposé par le SMOYS, elle peut faire le choix de rejoindre pour les deux fluides ou pour l'un des deux. Pour le gaz, la Commune est déjà engagée avec ENGIE. Il est donc proposé de rejoindre ce groupement de commande pour l'achat d'électricité et les prestations associées liées à l'économie d'énergie. Pour le gaz, la Commune est engagée sur une durée minimale de 2 ans. Il sera envisageable qu'elle rejoigne le groupement a posteriori.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT "100 000 ARBRES"

Cœur d'Essonne s'est engagée dans une démarche de transition écologique et énergétique. Elle a élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), lequel comporte plusieurs objectifs en faveur de l'adaptation au changement climatique. Cette thématique s'est traduite par une action visant à planter 100 000 arbres sur le territoire. À cette fin, plusieurs sites ont déjà été identifiés. Afin de soutenir les communes, l'agglomération propose de leur apporter une participation financière de 1€/habitant. La Commune souhaite inscrire dans ce cadre la renaturation de la Châtaigneraie.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales. Cette décision modificative a pour rôle d'ajuster le montant des dépenses de fonctionnement mais aussi d'acter la reprise de la provision pour risques et charges constituée en 2021 pour un montant total de 516 167,70 € TTC. Pour mémoire, cette provision faisait suite à la décision du tribunal administratif de Versailles intervenue dans le cadre d'un contentieux opposant la Ville aux entreprises ayant réalisé les travaux des courts de tennis Guy Moquet. La cour d'appel de Versailles a confirmé la décision du tribunal administratif en diminuant le montant de la condamnation initiale de 53 776,86 €. Les parties adverses n'ayant pas fait appel de cette décision, la somme de 462 390,84 € est acquise et la provision peut être levée. Il est proposé d'approuver cette décision modificative pour l'exercice budgétaire 2024.

➔ Cette délibération est adoptée par 32 voix pour et 7 abstentions (Mme Rolly, M. Chollet, Mme Schlatter, MM Besse, Tum, Zlowodzki, Mme Le Foll).

OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT 2025

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier, la collectivité est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente, à concurrence d'un plafond mensuel fixé à 1/12^{ème} du budget de 2024. Elle est aussi en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, la collectivité territoriale peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Afin d'assurer la continuité de service jusqu'au vote du budget primitif, il est proposé d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur de 1 812 500 €.

➔ Cette délibération est adoptée par 32 voix pour et 5 abstentions (Mme Rolly, M. Chollet, Mme Schlatter, MM Besse, Tum.) 2 contre (Zlowodzki, Mme Le Foll).

APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE SDIS DE L'ESSONNE ET LA COMMUNE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dispose d'une compétence exclusive à savoir : la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, entre autres... Pour faire face aux risques, le SDIS 91 dispose d'un document (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) 2023-2028). Les besoins qui en découlent font l'objet de plans pluriannuels en matière de recrutement, formation, volontariat et investissements. Pour atteindre ses objectifs, le SDIS a sollicité des financements. Le Département a fait savoir qu'il n'était pas en mesure de couvrir ce besoin. Pour garantir le maintien de secours, le SDIS a fait appel à l'engagement des communes (2€/habitant). Il vous est proposé d'approuver la convention entre la Ville et le SDIS pour la période 2025-2029 qui fixe la participation de la ville à 71 692 €. Cette somme sera restituée par Cœur d'Essonne via son dispositif de fonds de concours.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

ENTENTE INTERCOMMUNALE DE PRODUCTION DE REPAS – FIXATION DU COUT UNITAIRE REEL DES REPAS POUR L'ANNEE 2023 ET MONTANT DES REGULARISATIONS POUR LES COMMUNES MEMBRES

En l'absence de personnalité morale, l'entente intercommunale ne bénéficie pas de budget propre. L'ensemble des dépenses de fonctionnement est assuré par la Commune, les membres de l'entente s'engageant à participer à hauteur de leur nombre de repas, constituant des unités de fonctionnement, appliquées au coût unitaire de fonctionnement (de référence et réel). L'année N, la conférence intercommunale ratifie des coûts unitaires de référence sur la base de coûts prévisionnels. L'année suivante, les coûts unitaires réels sont ratifiés pour le compte de l'année N. L'objet de cette délibération est donc de ratifier les coûts unitaires réels pour l'année 2023 appliqués aux communes de Cheptainville et de la Norville et à partir de novembre 2023 à la ville de Villiers-sur-Orge. Il vous est demandé de ratifier les coûts pour l'année 2023 et arrêter le montant des régularisations à intervenir pour chaque collectivité membre.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

ENTENTE INTERCOMMUNALE DE PRODUCTION DE REPAS – AVENANT 6 À LA CONVENTION – FIXATION DU COUT UNITAIRE DE REFERENCE DES REPAS POUR L'ANNEE 2025

Chaque année, les assemblées délibérantes ratifient un coût unitaire de référence, pour chaque typologie de repas, intégrant les coûts prévisionnels suivants : coût des denrées ; conditionnement ; coût de production ; coûts de livraison. Pour 2025, il est proposé d'identifier spécifiquement le coût des pique-niques. Les coûts unitaires proposés tiennent compte de l'évolution du coût des matières premières et des ressources humaines. Les coûts unitaires également, à hauteur de 0,10 € par repas, la création d'une ligne de production végétarienne qui permettra de fournir, chaque jour, un repas végétarien en substitution au repas carné. Il vous est demandé d'autoriser le Maire à signer l'avenant 6 à la convention d'entente intercommunale fixant le coût unitaire de référence des repas pour 2025.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

MOTION DE LA COMMUNE CONTRE LES MESURES BUDGETAIRES DE L'ETAT PRISES À L'ENCONTRE DES COLLECTIVITES

À l'aune de la préparation budgétaire 2025, le gouvernement a présenté un train de mesures impactant les budgets des collectivités à hauteur de 10 milliards d'euros. L'ensemble des dispositions envisagées a été proposé de manière brutale et unilatérale. S'ajoutant à un désengagement de l'État depuis plus de 30 ans, ces mesures menacent l'autonomie financière des collectivités et contreviennent à leur libre administration. De plus, elles s'inscrivent dans un contexte de délitement de la relation de confiance entre l'État et les communes. La Ville rejoint la mobilisation menée par les associations représentatives des élus pour dénoncer ce plan d'austérité. En outre, la Ville refuse d'être la variable d'ajustement d'une gestion catastrophique des deniers publics de l'État. Aussi, la Ville affirme son refus de voir s'appliquer les dispositions suivantes : abaissement du taux de remboursement de la TVA payée par les collectivités sur leurs dépenses d'investissement et ajustant le périmètre du fonds de compensation de la TVA ; gel de la dynamique de TVA affectée aux collectivités en vue de compenser la suppression de ressources fiscales telles que la taxe d'habitation ou la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises ; mise en œuvre du fond de précaution ; ponction sur la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle impactant directement le budget de Cœur d'Essonne. L'ensemble des dispositions représentant un impact de 1,7 millions d'€ sur le budget. Ces mesures portent atteinte au maintien de nos services publics en même temps qu'elles nous font porter la responsabilité des dérives budgétaires de l'Etat. Enfin, certaines dispositions revêtent un caractère inquiétant quant à la crédibilité de la parole du gouvernement. En effet, le gel de la dynamique de TVA censée compensée la suppression d'une partie de la fiscalité locale trahit la promesse d'une compensation à l'euro près faite par le Président de la République aux collectivités lésées par une réforme inéquitable (affaiblissant les principes d'égalité devant l'impôt et d'autonomie fiscale des communes).

➔ Pour toutes ces raisons, la Ville s'oppose aux mesures d'austérité envisagées en proposant l'adoption de la présente motion.

TOUT LE MONDE
A LE DROIT
DE SE SOIGNER



LANCEMENT DE LA

MUTUELLE communale

#sgdb91



@villesgdb91

TOUTES
LES INFOS

